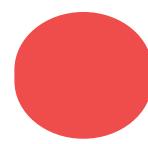


Schéma Directeur Vie étudiante

2025 - 2030





Dans un contexte où les universités sont appelées à repenser leur rôle au-delà de la seule transmission des savoirs, la vie étudiante et des campus s'affirme comme un levier essentiel de réussite, d'épanouissement et d'appartenance pour nos étudiants et étudiantes. L'Université Lumière Lyon 2 en fait un axe central de sa politique, incarné notamment dans le Schéma Directeur de la Vie Étudiante de l'Université Lumière Lyon 2 pour 2025-2030. Il illustrera l'engagement et la volonté de l'Université Lumière Lyon 2 dans la poursuite de sa démarche d'amélioration en matière de bien-être étudiant et du bien-vivre sur nos campus. Les évolutions réglementaires récentes – avec la mise en place de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) par exemple – concourent à la nécessité de se doter d'une feuille de route qui structure notre projet et formalise les actions à déployer afin d'améliorer la vie étudiante et la vie de campus dans toutes ses dimensions.

Le Schéma Directeur de la Vie Étudiante de l'Université Lumière Lyon 2 a comme objectif premier le maintien et l'amélioration des actions déjà engagées dans le cadre de notre politique de vie étudiante. Depuis plusieurs années déjà, notre université soutient et porte de nombreuses initiatives qui ont eu un impact direct et concret sur les étudiants et étudiantes de l'établissement, notamment en matière de santé avec le développement du Service de Santé Étudiant (SSE), dans le domaine social avec la mise en place d'un dispositif d'aides en matière de précarité numérique ou encore dans le développement de tiers-lieux, pour ne citer que ces quelques exemples.

C'est également l'occasion de structurer et de rendre visible et lisible l'engagement de la gouvernance pour réaffirmer notre volonté de mettre en œuvre une offre de services vie étudiante pour tous et toutes, quel que soit le campus, le domaine ou niveau d'étude. Ce Schéma Directeur de la Vie Étudiante doit alors nous permettre de piloter et d'organiser les actions opérationnelles sur le long terme, d'évaluer celles déjà en place, de les améliorer et de se projeter sur de nouvelles à mettre en œuvre.

Enfin, outre la richesse des échanges, le partage d'expériences et les synergies développées dans les groupes de travail, ce schéma directeur concourt à la construction d'une identité «Lumière Lyon 2», engagée en tant qu'université ouverte, solidaire et ambitieuse, avec ses spécificités et ses valeurs, et renforcera, nous l'espérons, l'attractivité de son offre de formation.

Quentin MAGOGEAT

Vice-Président Vie étudiante et des campus, culture, santé

SOMMAIRE

4

SOMMAIRE

● Préambule	P. 5
● Axe stratégique n°1 : Accueil vie des campus	P. 15
● Axe stratégique n°2 : Animation vie des campus	P. 24
● Axe stratégique n°3 : Santé et Inclusion	P. 31
● Axe stratégique n°4 : Solidarité et Bien Vivre	P. 37
◆ Axe stratégique n°5 : Accompagnement dans les études	P. 44
● Axe stratégique n°6 : Citoyenneté	P. 51
● Les Fiches-Actions	P. 57
● Modalités de suivi et d'évaluation du Schéma	P. 68
◆ Le SDVE en un coup d'œil (tableau récapitulatif des actions)	P. 71
● Remerciements	P. 79

Dans le document suivant, les termes de personnes étudiantes, étudiants ou étudiantes pourront être employés indifféremment.

Quel que soit le genre utilisé dans le texte, celui-ci renverra indifféremment à tout le monde.

L'emploi du masculin ou du féminin ainsi que les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique et n'auront d'autres fins que celles d'alléger le texte.

..... ● *Introduction*

..... ● *Définition
et méthodologie du SDVE*

● *Présentation
de l'Université Lumière Lyon 2*

● *L'université en chiffres*

● *Synthèse du Baromètre « Bien-être et
conditions de vie étudiante 2024 »*



Si les campus sont des lieux de formation, ils sont également des lieux d'accueil, d'informations, de rencontres, d'échanges, de convivialité, et d'accompagnement pour la mise en place de projets. Une vie étudiante dynamique et de qualité permettra aux étudiants et aux étudiantes de suivre sereinement leur cursus universitaire et de profiter de leur vie quotidienne dans un environnement agréable, accueillant, inclusif, stimulant, propice à leur épanouissement et à leur réussite.

En effet, la réussite étudiante ne se résume pas à l'évaluation des compétences académiques ou à l'obtention d'un diplôme. Elle va bien au-delà de cette dimension scolaire et englobe également le développement de compétences transversales, souvent acquises à travers les différentes expériences vécues tout au long de la vie universitaire, notamment sur les campus. Ces expériences contribuent pleinement à la formation globale des étudiantes et étudiants en enrichissant leur parcours personnel, en leur permettant de développer des aptitudes sociales et des compétences utiles à leur insertion professionnelle.

Pour l'Université Lumière Lyon 2, comme pour l'ensemble des établissements publics de l'enseignement supérieur, une vie étudiante de qualité est un facteur essentiel de réussite car le bien-être des étudiants et des étudiantes constitue un levier primordial pour leur permettre de s'épanouir tout au long de leurs études.

C'est donc dans cet esprit de corrélérer vie étudiante et réussite étudiante que le Schéma Directeur de la Vie Étudiante a été réfléchi. Ce schéma est le fruit d'un travail de réflexion, de concertation et de co-construction de tous les acteurs de la vie universitaire de l'établissement impliqués pour l'amélioration des conditions de vie étudiante. Cette démarche participative est issue de la collaboration des étudiantes et des étudiants, des personnels administratifs et des équipes pédagogiques.

INTRODUCTION

Ce premier Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE) recense l'ensemble des actions menées en faveur de la vie étudiante au sein de l'Université Lumière Lyon 2. Il permet ainsi de valoriser un engagement de longue date de l'établissement sur la vie étudiante tout en proposant de nouvelles pistes d'actions concrètes et现实的 au regard des contraintes conjoncturelles actuelles. Le Schéma Directeur Vie Étudiante est par ailleurs un engagement du contrat signé avec l'Etat et une action du COMP 2024-2026.

Par sa convergence avec les différents schémas territoriaux de ses partenaires, il met en évidence des dynamiques territoriales qu'il convient d'accompagner dans le cadre de coopérations renforcées dans les années à venir.

En articulation avec le SDVE 2022-2027 de la COMUE Université de Lyon, il en partage tous les objectifs : soutien au bien-être étudiant, accès aux droits et à l'autonomie, valorisation de l'engagement étudiant, évolution des pratiques de communication, actions pour la transition écologique et renforcement de la gouvernance de la vie étudiante.

Il se fait également l'écho d'une grande partie des enjeux du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) 2022-2028 de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (restauration, insertion, handicap, santé, numérique, contrats étudiants, entrepreneuriat et internationalisation des parcours).

Il est enfin en pleine adéquation avec le Schéma de développement universitaire – Ambition

2030 de la Métropole du Grand Lyon dans lequel il s'inscrit, notamment au travers du grand projet de développement et de valorisation du Campus Porte des Alpes.

Ces articulations en faveur du bien être des personnes étudiantes seront à conforter dans les années à venir dans un contexte d'augmentation de la demande et de maîtrise des ressources. Faire converger les énergies et les moyens au service des étudiants et étudiantes de la Métropole sera un axe majeur de développement pour l'Université Lumière Lyon 2. L'ouverture du centre de santé mentale le 102, qui a réuni l'ensemble des partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche du site lyonnais, tout comme le projet LYSIERES articulant Sciences et société en mobilisant étudiants, doctorants et enseignants-chercheurs, illustrent la volonté de l'Université Lumière Lyon 2 de s'inscrire dans ces dynamiques locales et de jouer pleinement son rôle d'impulsion et de coopération au niveau de la métropole lyonnaise.

C'est dans cette perspective que l'Université Lumière Lyon 2 entend, avec ce premier SDVE 2025-2030, rendre visible sa politique de vie étudiante et en préciser les priorités ainsi que les modalités de pilotage, de suivi et d'évaluation.

DÉFINITION ET MÉTHODOLOGIE DU SDVE

Le Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE) est une réflexion concertée permettant la mise en actes d'une vie étudiante et de campus.

Ce document est un outil de pilotage présentant un diagnostic valorisant les mesures déjà existantes tout en proposant de nouvelles actions à mettre en place, à la fois concrètes et现实的. Il affirme la volonté d'améliorer la vie étudiante et ambitionne d'engager l'établissement dans une dynamique toujours plus en faveur du bien-être et du bien-vivre sur les campus, fondée sur les valeurs d'inclusivité, de solidarité et d'égalité portées par l'Université Lumière Lyon 2.

La phase de diagnostic a montré que l'Université Lumière Lyon 2 n'avait pas attendu la rédaction de ce schéma directeur pour s'engager dans des mesures d'amélioration des conditions de vie étudiante. Néanmoins, les différents échanges ont permis d'identifier des besoins, des pistes d'amélioration et des manques justifiant de nouvelles actions à déployer.

Ce SDVE a été pensé à l'échelle de l'établissement et de son territoire. Il a été réalisé dans une démarche de concertation par et pour les étudiants et les étudiantes. C'est une feuille de route pour 5 ans, cohérente et articulée avec les autres outils de pilotage déjà en place dans l'établissement. Il fixe les grandes orientations que l'Université Lumière Lyon 2 veut donner à sa politique en matière de vie de campus et de bien-être étudiant.

L'élaboration du SDVE s'est déroulée tout au long de l'année universitaire 2024-2025. Le schéma s'est structuré à partir des retours issus de :

- un Comité de Pilotage pour décider de la stratégie, arbitrer et valider les actions
- un Comité Technique pour débattre, prioriser et coordonner les actions
- plusieurs Groupes de Travail pour recenser, échanger et formuler des actions

Il comporte 6 axes stratégiques avec 6 objectifs généraux.

Chacun de ces axes est ensuite décliné par thématique (25 thèmes au total).

Chaque thème est accompagné d'un objectif principal et présente des actions concrètes à poursuivre, à développer ou à réaliser. Chaque action est décrite avec un objectif secondaire.

PRÉAMBULE.

PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Membre de la Communauté d'universités et établissements (COMUE) du site académique Lyon-Saint-Étienne, l'Université Lumière Lyon 2 s'attache à porter une vision forte et exigeante de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, animée par un esprit et des valeurs qui font aussi sa marque de fabrique : humaniste et solidaire, engagée et inclusive, démocratique et citoyenne.

Elle est également membre de l'alliance européenne BAUHAUS4EU qui regroupe 10 universités ayant pour but de constituer un campus européen commun et une communauté de recherche et d'éducation pour leurs 124 000 étudiantes et étudiants ainsi que leurs 10 000 membres du personnel. Cette alliance vise à travailler sur plusieurs axes : la transformation des campus pour les rendre plus verts et inclusifs, l'entrepreneuriat étudiant, l'innovation dans les méthodes d'apprentissage, ainsi que le développement de hubs régionaux d'innovation...

Sa devise, inscrite en lettres dorées à l'ombre de la statue de Claude Bernard dans la cour d'honneur du campus Berges du Rhône est Scientia et Labore, qui signifie « Par la connaissance et le travail ».

L'administration de l'Université Lumière Lyon 2 se compose de nombreux services centraux organisés en Directions. Les missions de service public d'enseignement et de recherche sont confiées à des composantes (Unités de Formation et de Recherche, Instituts, Départements) :

- UFR d'Anthropologie, Sociologie et Science Politique (ASSP)
- Institut de la Communication (ICOM)
- Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié (DJVD)
- Institut d'Études du Travail de Lyon (IETL)
- UFR des langues (LANG)
- Institut de Formation syndicale (IFS)
- UFR Lettres, Sciences du Langage et arts (LESLA)
- Institut de Psychologie de Lyon (PSYCHO)
- UFR de Sciences Économiques et de Gestion (SEG)
- Institut des Sciences et Pratiques d'Éducation et de Formation (ISPEF)
- UFR Temps et Territoires (TT)
- Institut Universitaire de Technologie (IUT Lumière)
- Centre International d'Études Françaises (CIEF)
- Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 EN CHIFFRES

Créée en **1973**.



4 sites :

2 campus principaux :
Berges du Rhône (Lyon 7^{ème})
et Porte des Alpes (Bron)

2 sites complémentaires :
Rachais (Lyon 3^{ème})
et Vinatier (Bron)

4 domaines d'études :

- Arts, Lettres, Langues
- Droit, Economie, Gestion
- Sciences Humaines et Sociales
- Sciences, Technologie, Santé

24

Diplômes d'Université
(DU)

5

Bachelors Universitaires
de Technologie (BUT)

23

Mentions de Licences générales

et **18**

Licences professionnelles

66

Mentions de Master

14

Composantes

et **33**

laboratoires de recherche

27317

Étudiants et étudiantes inscrits
en formation initiale*

23 ans

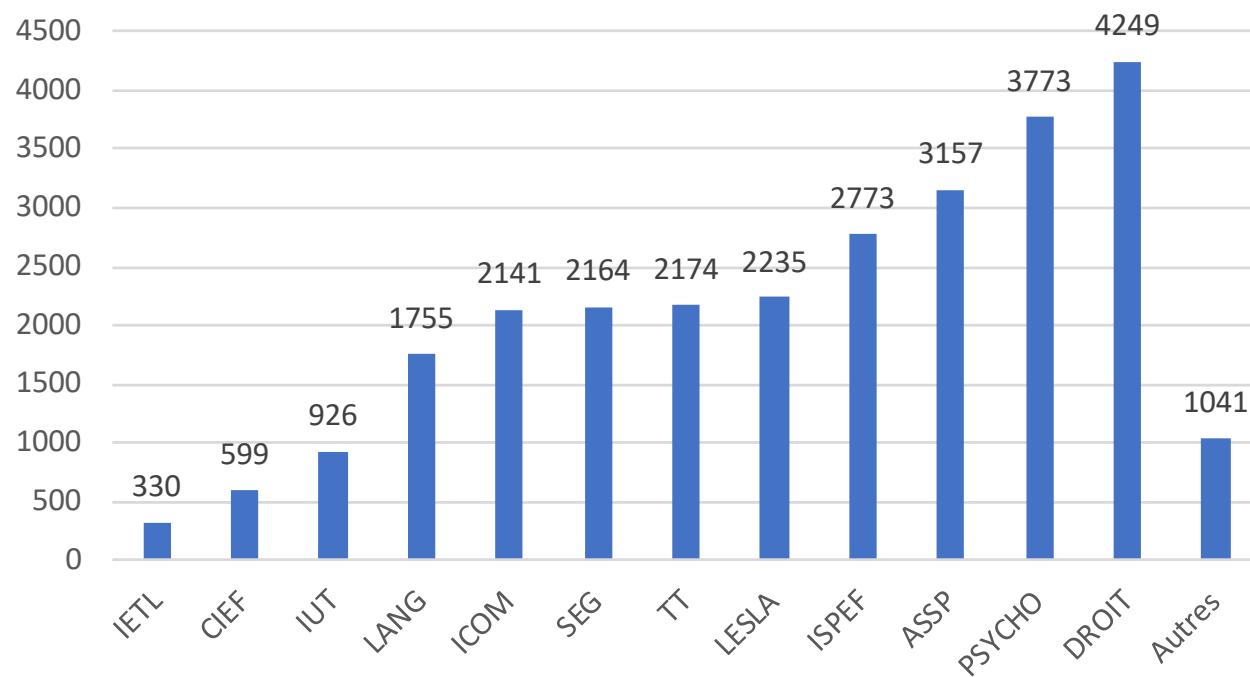
Âge moyen

1933

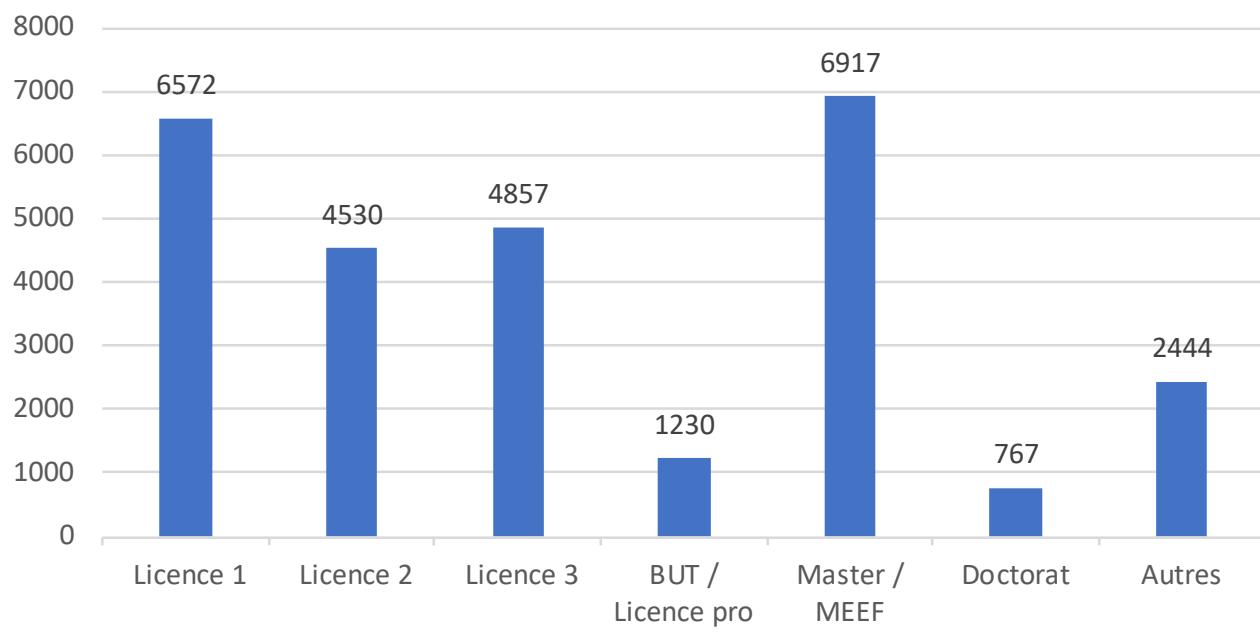
Personnels permanents
(dont 994 enseignants)



Répartition effectif par composante



Répartition effectif par niveau



SYNTHESE DU BAROMETRE « BIEN-ETRE ET CONDITIONS DE VIE ÉTUDIANTE 2024 »

Les résultats présentés ci-dessous sont une très courte extraction de l'enquête en ligne réalisée par l'Observatoire de la Formation, de l'Insertion professionnelle et de la Vie Etudiante (du 12 février au 8 avril 2024).

L'échantillon était constitué de **20 997** étudiantes et étudiants.

4 690 ont complété tout ou partie du questionnaire (au moins une question).

3 482 étudiants ont entièrement répondu au questionnaire.

SPORT



56%
des répondants pratiquent
une activité physique
au moins une fois par semaine.



32%
des répondants ne pratiquent jamais
d'activité physique
(par manque de temps,
de motivation ou d'intérêt)

Nombre de pratiquants à l'Université → **4500**

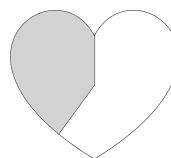
SANTÉ



30%
des répondants ont
déjà renoncé à des
soins médicaux.



62%
des répondants estiment
être en bon (ou très bon)
état de santé physique.



40%
des répondants estiment
être en bon (ou très bon)
état de santé mentale.

VIE CULTURELLE



des répondants indiquent être informés de l'offre culturelle à Lyon.



des répondants indiquent connaître la programmation culturelle de l'Université Lyon 2. Ils se tiennent principalement informés par l'affichage et les réseaux sociaux.

RYTHMES UNIVERSITAIRES

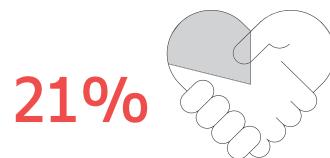


des répondants indiquent avoir raté au moins une fois un cours dans l'année.

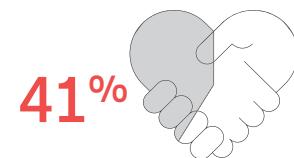


des répondants indiquent bénéficier d'un Régime Spécial d'Étude.

ENGAGEMENT

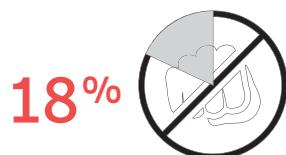


des répondants indiquent participer à une ou plusieurs activités associatives, qu'elles soient régulières ou occasionnelles.



des répondants indiquent souhaiter s'impliquer dans une activité bénévole.

DISCRIMINATIONS

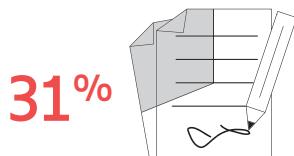


des répondants indiquent avoir été confrontés à des situations difficiles, pénibles ou douloureuses avec d'autres étudiants, le personnel administratif ou enseignant.

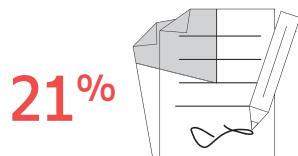


des répondants se sont sentis victimes de discriminations au sein de l'université (origine, handicap, identité).

EMPLOI ÉTUDIANT



des répondants indiquent occuper un ou plusieurs emplois.



des répondants indiquent être à la recherche d'un emploi.

LOGEMENT



des répondants indiquent habiter au domicile parental.



des répondants habitent la Métropole de Lyon.

SOCIAL



des répondants expriment le fait de ne pas avoir pu faire face financièrement à des besoins élémentaires durant l'année.



des répondants indiquent ne pas disposer d'un accès correct à internet à leur domicile (soit pas d'accès, soit qualité insuffisante).

AMBIANCE UNIVERSITAIRE



des répondants indiquent se sentir bien à l'Université.



des répondants apprécient les activités proposées.

Lieux de vie
étudiante

Accessibilité du public
dans les campus

accueil
vie des campus

Mobilités
internationales

Numérique

Communication



A travers cet axe, l'Université Lumière Lyon 2 cherche à améliorer les conditions d'accueil sur ses campus et ainsi créer un environnement agréable, propice aux études, aux rencontres et au partage ainsi qu'au bien-être des étudiants et des étudiantes.

Thème 1.1 : Lieux de vie étudiante

Proposer des espaces confortables et conviviaux

1.1.1. Tiers lieux

Faciliter l'accès à des espaces permettant le travail individuel ou collaboratif

L'université aménage des tiers-lieux connectés permettant à la communauté universitaire d'accéder librement et sans réservation à des espaces fonctionnels. Le mobilier pédagogique y est modulable, ce qui permet différentes configurations et facilite les échanges et le travail de groupe en mode projet.

Les bibliothèques universitaires mettent également à disposition des espaces de travail individuels ou collectifs. Sur le campus Porte des Alpes, en attente de l'ouverture du futur Learning Center «La Ruche» prévue en septembre 2026, une bibliothèque provisoire (BUP) a été mise en place.

- Service(s) concerné(s) : Service Accueil et médiation (SCD), Service de Pédagogie du Supérieur (DF) + Direction de l'Immobilier (DIMMO) + composantes
- Temporalité : Action en cours

1.1.2. Salles hors-sacs

Développer des lieux de restauration polyvalents sur les campus

Sur tous les campus, des salles hors-sac sont équipées de micro-ondes et d'éviers permettant aux étudiants et aux étudiantes de faire réchauffer et de consommer leur repas dans un espace collectif et convivial qu'ils peuvent également utiliser comme espace de travail. Sur le campus Porte des Alpes, pour pallier la forte demande, certains espaces dans les couloirs ont été aménagés et équipés de micro-ondes en accès libre. De nouveaux espaces seront aménagés et équipés au cours des années à venir.

- Service(s) concerné(s) : Service Vie Etudiante (DVEC) + Direction de l'Immobilier (DIMMO)
- Temporalité : Voir Plan AVENIRS (fiche action 3.3.2)

1.1.3. Salles informatiques

Permettre un large accès à des espaces informatiques

Les guichets des services numériques (GSN) proposent des salles informatiques équipées d'ordinateurs en libre accès, des copieurs numériques connectés, un service de prêt de matériel informatique et audiovisuel. Une équipe de moniteurs étudiants est recrutée chaque année afin de faciliter l'appropriation de ces outils numériques par les étudiantes et étudiants.

- Service(s) concerné(s) : Service support aux utilisateurs (DSI)
- Temporalité : Action en cours



1.1.4. Salles de pause

Proposer des espaces de détente et de convivialité

Située sur le campus Porte des Alpes, la Maison de l'Etudiant-e (MDE) est un bâtiment proposant notamment un espace aménagé avec des coussins pour favoriser des temps de repos au calme. En plus de cet espace de sieste, on y trouve plus de 200 places assises pour des usages studieux ou récréatifs (Baby-foot, piano, jeux de société et livres en accès libre). Le campus Berges du Rhône et le site Rachais disposent également d'un espace de détente d'une superficie moindre mais tout aussi confortable. Enfin plusieurs espaces conviviaux propices à la détente sont en accès libres dans les BU, notamment à la BU Chevreul.

- Service(s) concerné(s) : Service vie étudiante (DVEC), Service Accueil et médiation (SCD)
- Temporalité : Action en cours

1.1.5. Espaces extérieurs

Développer l'aménagement des espaces extérieurs

Afin de profiter des beaux jours, les 2 campus principaux sont équipés d'aménagements extérieurs permanents : mobilier fixe en bois sur le campus Porte des Alpes avec des aires de pique-nique et des bancs, mobilier mobile sur le campus Berges du Rhône avec de nombreuses tables et chaises de jardin en aluminium. L'installation de tables de ping-pong extérieur vient également agrémenter ces espaces sur les deux principaux campus. Compte tenu de la demande, de nouveaux espaces seront aménagés et équipés au cours des années à venir.

- Service(s) concerné(s) par l'action : DIMMO
- Temporalité : Action en cours

1.1.6. Respect des lieux

Sensibiliser et associer les usagers au maintien de la propreté des campus

Au vu des retours des usagers et usagères des campus concernant l'entretien, le réapprovisionnement des consommables ou les dégradations dans certains bâtiments, l'Université engagera une analyse de la situation de manière à objectiver les difficultés rencontrées et une co-construction, avec les personnes étudiantes, des solutions à mettre en place (campagnes de sensibilisation et de responsabilisation au vivre ensemble, modalités de signalement des dégradations, réflexion dans le cadre du Schéma directeur du numérique sur la mise en place d'une démarche qualité permettant aux étudiantes et étudiants de contacter les services techniques pour leur signaler une anomalie observée).

- Service(s) concerné(s) par l'action : DIMMO, DSI, DIRCOME
- Temporalité : Voir fiche action n°1.1.6



1.2. Accessibilité du public dans les campus

Développer l'accessibilité des infrastructures et des services

Proposer des espaces confortables et conviviaux

1.2.1. Signalétique physique

Poursuivre la démarche d'amélioration de la signalétique directionnelle

Implantée sur des totems associés à des tables d'orientation, la signalétique directionnelle propose un code couleur et des pictogrammes permettant de mieux repérer les bâtiments et les services. De plus, la nomenclature des bâtiments a été revue pour être plus logique et cohérente. La dénomination des salles est maintenant cohérente avec le nom du bâtiment et le niveau de l'étage où elles se situent. Enfin, une signalétique par vitrophanie se met en place aux accueils des campus et sur les tiers-lieux pour améliorer la visibilité de ces espaces.

- Service(s) concerné(s) par l'action : DIMMO + DIRCOM+ DVEC (Service Accueil Général)
- Temporalité : Action en cours

1.2.2. Procédure d'accessibilité

Rédiger un registre d'accessibilité bâimentaire et mettre en place un référent

Avec son Schéma Directeur sur le Handicap, l'Université est engagée dans un Agenda d'Accessibilité Programmée. Ce dispositif permet aux Etablissements Recevant du Public de se mettre progressivement en conformité avec la loi « Handicap » de 2005, qui prévoit leur mise en accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Dans le cadre du Plan campus, de nombreux travaux ont été effectués depuis 2015. Ce registre permet une mise à disposition d'informations sur l'accessibilité générale du campus. Les critères d'accessibilité des salles de cours sont désormais intégrés dans l'outil de planification des enseignements (ADE) qui permet d'indiquer si la salle est accessible (0) ou non (1) en faisant apparaître des options d'affichage spécifiques.

- Service(s) concerné(s) par l'action : Mission Handicap (DVEC), DIMMO, composantes
- Temporalité : Voir Schéma Directeur Handicap

1.2.3. Application de guidage

Déployer et promouvoir Evelity, un outil numérique inclusif d'accessibilité et d'orientation

Evelity est une application universelle de repérage et d'orientation à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments, téléchargeable gratuitement sur smartphone. Ce système de géolocalisation est conçu pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, mais est également utile pour tous les usagers. Avec plus de 1000 étudiants et étudiantes suivis par la Mission Handicap, l'Université Lumière Lyon 2 a souhaité se rapprocher du développeur pour intégrer la cartographie du campus de Porte des Alpes à ce service de téléguidage. Cette application permet aux usagers de préparer leur venue sur site, de se déplacer en autonomie sur le campus Porte des Alpes et de leur proposer un trajet adéquat prenant en compte leurs besoins spécifiques et les infrastructures d'accessibilité existantes. A l'intérieur des bâtiments, l'université a financé un système de géolocalisation indoor lié à la technologie Bluetooth. A l'extérieur, c'est le système GPS qui est utilisé.

Chaque usager peut trouver sa destination avec une carte simplifiée, afficher son parcours



en quelques étapes clefs, utiliser le guidage pas à pas à l'aide d'instructions précises ou bien utiliser un mode sans carte avec un guidage audio. 10 langues sont disponibles. Dans les années à venir, cet outil sera également déployé sur le futur Learning center et sur le campus Berges du Rhône.

- Service(s) concerné(s) : Service Accueil général (DVEC), Mission Handicap (DVEC), DIMMO, DSI, DIRCOM.
- Temporalité : Action en cours

1.2.4. Accessibilité physique

Réaliser des travaux d'amélioration d'accessibilité bâimentaire

Les Etablissements Recevant du Public doivent être en conformité avec la loi "Handicap" de 2005, qui prévoit leur mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Dans ce cadre, de nombreux travaux ont été effectués depuis 2015, notamment dans le cadre du Plan Campus. Afin de permettre aux personnes ayant un handicap visuel de suivre un itinéraire accessible et libre de tout obstacle, des bandes de guidage pour relier les bâtiments doivent être mises en place dans les années à venir.

- Service(s) concerné(s) : Mission Handicap (DVEC), DIMMO
- Temporalité : Voir Schéma Directeur Handicap

1.2.5. Services Publics+

Poursuivre la démarche d'amélioration continue de l'accueil sur les campus

Les Bibliothèques Universitaires et la Faculté de droit Julie Victoire Daubié de l'université sont labellisés Services Publics+.

Ce programme national fondé sur la mise en œuvre de 8 engagements communs à l'ensemble des services publics en relation avec les usagers vise à leur offrir des services plus proches, plus simples et plus efficaces. Il vise également à développer la publication des résultats de qualité de service, la mise en place de dispositifs d'écoute des usagers, leur association aux démarches d'amélioration continue. L'élargissement de cette démarche aux autres services en relation avec les étudiants, notamment le service Accueil général de l'Université, sera encouragé au cours des années à venir.

- Service(s) concerné(s) : Service Accueil et médiation (SCD) de la BU, Faculté de droit Julie-Victoire Daubié (76% de satisfaction usagers sur 2024-2025), Service Accueil général (DVEC)
- Temporalité : Action en cours



1.3. Mobilités internationales

Accompagner les échanges internationaux

L'Université Lumière Lyon 2 a reçu le label Bienvenue en France pour la période 2025-2030 ; ce label reconnaissant la qualité de l'accueil du public international sur 6 thèmes dont la qualité de vie de campus, la qualité et l'accessibilité des dispositifs d'accueil ou encore l'engagement de l'établissement pour un développement durable et la RSE.

1.3.1. Accompagnement mobilité entrante

Accompagner les étudiants internationaux à leur arrivée

Le dispositif d'accueil mis en place par le Bureau des Etudiants Internationaux (BEI) a pour objectif d'accueillir, d'orienter et d'accompagner les étudiantes et les étudiants internationaux dans leurs démarches administratives. Un soutien méthodologique et linguistique en Français Langue Étrangère (FLE) est également mis en place. Pour faciliter leur arrivée, de nombreux documents traduits en anglais leur sont distribués à la rentrée, tels que le marque-page infos sur le sport ou le guide de rentrée « Campus de poche » qui propose de nombreuses informations utiles à leur intégration. Par ailleurs, des correspondants relations internationales au sein des composantes accompagnent les mobilités à l'arrivée et au départ.

- Service(s) concerné(s) : Bureau des Etudiants Internationaux (DRI), Centre International d'Études françaises (CIEF), composantes
- Temporalité : Action en cours

1.3.2. Accompagnement à l'intégration

Favoriser l'intégration des étudiants internationaux

Programme d'accueil, d'inclusion et d'intégration des étudiantes et étudiants internationaux mis en place par la DRI, le programme « Alter Ego » leur propose des activités afin de les mettre en relation avec d'autres étudiants français et de favoriser leur intégration à Lyon et dans la vie universitaire : « Opération Binôme », ateliers interculturels, organisation de sorties touristiques, Cafés Internationaux (rencontres animées dans une langue étrangère dans une ambiance conviviale), etc.

- Service(s) concerné(s) par l'action : Bureau des Etudiants Internationaux (DRI)
- Temporalité : Action en cours

1.3.3. Accompagnement mobilité sortante

Accompagner les étudiants à leur départ

Les personnes étudiantes bénéficient d'un accompagnement administratif, tout au long de leur mobilité, par la Direction des Relations Internationales. Ils sont également accompagnés dans la recherche d'aides financières pour tous types de mobilités (étude, stage). Les Journées de la Mobilité Internationale, organisées tous les ans, sont destinées à sensibiliser et à informer les étudiants et étudiantes des possibilités de séjours d'études dans les établissements partenaires. Des étudiants et étudiantes actuellement en échange à l'Université Lumière Lyon 2 présentent leur établissement d'origine et des étudiants et étudiantes déjà partis en mobilité racontent leur expérience. De plus, des réunions d'information par composante (Europe) et par zones



géographiques (Monde) sont également organisées pour découvrir les échanges disponibles dans chaque domaine d'études ou les formations en lien avec l'international. La mobilité sortante est également promue au salon de l'Étudiant, aux Journées de l'Enseignement Supérieur, dans divers forums, etc.

- Service(s) concerné(s) : Services Accords et Mobilité Sortante et Formations Internationales (DRI)
- Temporalité : Action en cours

1.4. Numérique

Proposer des outils numériques au service de la Vie Étudiante

L'Université met à disposition de sa communauté des services numériques (messagerie, emploi du temps en ligne, prise de rendez-vous, plateforme de cours, dématérialisation des procédures de scolarité...) et offre également l'accès à de nombreuses ressources grâce à sa bibliothèque électronique. La dématérialisation des procédures de scolarité engagée par certaines composantes (ex: plateforme GRU sous GLPI à l'ICOM, formulaires CDL ou Droit avec les télé-demandes de RSE et de diplômes à l'UFR de langues) sera l'un des enjeux à venir de la gestion de la relation étudiante. La manière dont l'université pilote l'ensemble des interactions et portails de démarches avec ses étudiants et étudiantes sera l'un des thèmes majeurs abordés dans le cadre du nouveau Schéma directeur numérique, lancé fin 2025.

1.4.1. Wifi

Poursuivre le développement du wifi universitaire Eduroam

Sur les campus, le réseau Wi-Fi universitaire « eduroam » offre un haut niveau de sécurité avec une connexion authentifiée ainsi qu'une vitesse maximale. Ce réseau sans fil a l'avantage d'être disponible et utilisable sur la majorité des autres campus français et européens.

- Service(s) concerné(s) : Direction des Services Informatiques (DSI).
- Temporalité : Action en cours

1.4.2. Accessibilité numérique

Améliorer l'accessibilité des outils numériques universitaires

Un diagnostic et des préconisations pour améliorer l'accessibilité numérique de la plateforme de cours Moodle sont en cours via le Schéma Directeur Handicap. Pour cela, les créateurs de contenus bénéficient de formations afin d'être sensibilisés à l'intérêt de faire évoluer leurs pratiques et ainsi permettre aux étudiants de bénéficier de contenus pédagogiques plus accessibles. Cet accompagnement au changement des pratiques pédagogiques à destination des personnels enseignants volontaires sera progressivement proposé à l'ensemble de la communauté universitaire et appliqué à l'ensemble des outils numériques de l'établissement.

- Service(s) concerné(s) : DSI, Service Pédagogie du Supérieur (DF), Mission Handicap (DVEC), DIRCOME, composantes
- Temporalité : Voir Schéma Directeur des Systèmes d'Information et du Numérique



1.4.3. Accompagnement numérique

Consolider l'assistance informatique étudiante

Les étudiants bénéficient d'une assistance informatique liée aux services numériques de l'université via l'intranet étudiant, par assistance téléphonique ou en présentiel durant les périodes de cours.

Par ailleurs, ils peuvent tous bénéficier gratuitement, à titre privé, de l'accès et des mises à jour des logiciels de «Microsoft Office 365 Education».

- Service(s) concerné(s) : Direction des Services Informatiques (DSI).
- Temporalité : Action en cours

1.5. Communication

Améliorer la diffusion des informations concernant la vie des campus

1.5.1. Réseaux sociaux

Développer la communication sur les réseaux sociaux

Les actualités associatives étudiantes et l'agenda des animations Vie des campus sont publiés sur les différents réseaux sociaux utilisés majoritairement par le public étudiant.

Le Pôle Initiatives Etudiantes diffuse chaque lundi sur Instagram son « programme hebdo » élaboré grâce à une sélection d'évènements organisés sur les campus par des associations ou des services universitaires. Certains évènements organisés en dehors des campus ou des « bons plans » peuvent également être relayés lors de cette communication.

Les étudiants sont par ailleurs informés par des campagnes d'affichage, des flyers ou encore des mails en diffusion générale.

- Service(s) concerné(s) : Services DVEC, DIRCOME
- Temporalité : Action en cours

1.5.2. Découverte des campus

Proposer des visites guidées

Durant la semaine de pré-reentrée de septembre mais aussi plusieurs fois dans l'année, l'université permet à chaque nouveau ou nouvelle étudiante de découvrir le campus Porte des Alpes et/ou le campus Berges du Rhône ainsi que les services universitaires, en organisant de nombreuses visites guidées. Selon les créneaux, ces visites sont proposées en langues étrangères (anglais, espagnol, chinois...). Des visites spécifiques et adaptées sont également possibles pour les étudiants et étudiantes en situation de handicap (PMR, Langue des Signes Française).

- Service(s) concerné(s) : Service Accueil Général et Mission Handicap (DVEC)
- Temporalité : Action en cours



1.5.3. Découverte de la Vie étudiante

Proposer des réunions d'information sur la vie des campus

Durant la semaine de pré-reentrée en septembre, l'université organise des réunions présentant les campus, les activités proposées et les services universitaires mis à disposition pour accompagner les étudiants et les étudiantes tout au long de leur parcours universitaire.

- Service(s) concerné(s) : Service Vie Etudiante (DVEC)
- Temporalité : Action en cours

1.5.4. Accueil de rentrée

Mettre en place un dispositif d'accueil renforcé à la rentrée

En septembre, durant la semaine de pré-reentrée, l'accueil général renforce son dispositif d'information pour rediriger le public et améliorer la gestion des flux. Des stands extérieurs très visibles, avec du mobilier adapté permettent d'orienter et de rassurer les nouveaux et nouvelles étudiantes sur des questions liées à leurs inscriptions, aux lieux des réunions, à leurs emplois du temps, aux démarches administratives, etc.

- Service(s) concerné(s) : Service Accueil Général et Service Vie étudiante (DVEC)
- Temporalité : Action en cours

1.5.5. Affichage dynamique

Améliorer la communication physique sur les campus

Afin d'améliorer sa communication en matière de vie étudiante, l'université a pour projet d'installer des écrans connectés à affichages dynamiques dans des emplacements stratégiques des campus. Ce dispositif programmable à distance permettra une actualisation régulière et instantanée de l'information à diffuser. L'expérimentation menée avec la Faculté de droit Julie-Victoire Daubié a en effet permis de valider le fort intérêt des étudiants pour ces dispositifs d'information et de communication.

- Service(s) concerné(s) : Service Accueil Général (DVEC), DSI, DIRCOME, composantes
- Temporalité : Action nouvelle - Voir fiche action n°1.5.5.



Animation vie des campus

Rentrée



Pratiques sportives



Actions culturelles



Initiatives étudiantes



Vie associative



A travers cet axe, l'Université Lumière Lyon 2 cherche à dynamiser la vie de ses campus en mettant l'accent sur l'intégration des nouveaux étudiants et étudiantes, la promotion des activités sportives et culturelles, le soutien aux initiatives étudiantes et le développement de la vie associative.

2.1. Rentrée

Développer les évènements d'intégration

2.1.1. Intégration Vie étudiante

Proposer des journées d'accueil pour les primo arrivants

Ces journées d'accueil sont organisées sous forme de villages de stands afin de découvrir et de rencontrer les services universitaires ainsi que les partenaires pour toutes les questions sur le transport, le logement, la restauration, la santé, le social, la culture, le bénévolat... Des animations musicales et ludiques sont également proposées avec des dégustations alimentaires gratuites permettant ainsi de favoriser les rencontres entre étudiants et étudiantes. Afin de lutter contre l'isolement social de certains étudiants, des composantes mettent également en place des journées d'intégration à leur niveau.

- Service(s) concerné(s) : Service de la Vie Etudiante (DVEC), Direction de la formation (DF), DIRCOME, composantes, associations étudiantes.
- Temporalité : Action en cours

2.1.2. Evènementiel rentrée

Proposer une soirée de lancement de l'année universitaire

L'organisation de cette soirée festive et conviviale marque un temps fort dans la période de rentrée. Elle a pour objectif de souhaiter un bon début d'année universitaire à tous les membres de l'Université. Cela permet aux étudiants et étudiantes de se rencontrer lors d'une programmation composée de concerts valorisant des artistes régionaux, et d'une séance de projection de cinéma de plein air, autour d'une collation.

- Service(s) concerné(s): DVEC, DIRCOM, associations étudiantes
- Temporalité : Action en cours

2.2. Pratiques sportives

Organiser des évènements sportifs pour fédérer la vie étudiante

2.2.1. Sorties découvertes

Organiser des stages et des activités en dehors de l'université

La situation géographique de l'Université Lumière Lyon 2 permet un accès rapide au massif alpin où sont régulièrement organisées des sorties de découvertes d'activités de pleine nature telles que la randonnée, l'escalade, les raquettes... et de découverte de la montagne. Ces sorties permettent de favoriser les rencontres et les échanges entre étudiants et étudiantes en pratiquant une activité sportive et de bien-être en dehors de l'université.

- Service(s) concerné(s) : Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)
- Temporalité : Action en cours



2.2.2. Nuits du sport

Organiser des manifestations de découverte d'une discipline sportive

Des soirées sportives, festives et conviviales sont régulièrement organisées dans les infrastructures du campus Porte des Alpes. Ces nuits du sport (escalade, futsal, volley-ball, tennis de tables...) sont ouvertes à tous les étudiants et étudiantes de l'université, elles sont à la fois l'occasion de faire de nouvelles rencontres et de découvrir ou redécouvrir une activité sportive.

- Service(s) concerné(s) : Association Sportive Universitaire de Lyon (ASUL)
- Temporalité : Action en cours

2.2.3. Compétitions sportives

Organiser des tournois sportifs inter-composantes

Le projet Olympiades Lyon2 proposé et organisé par des étudiants et des étudiantes est une programmation de plusieurs tournois mixtes (tennis, tennis de table, badminton, football, escalade, basket-ball et volley-ball) ayant lieu en soirée. Ces tournois, à la fois festifs et compétitifs ont pour objectif de renforcer les liens intra et inter-composantes. A l'issue des tournois, un moment convivial est proposé à l'ensemble des participants et participantes et permet de récompenser la composante vainqueure. Ce projet mené conjointement par la composante Sciences Economie Gestion et le SUAPS dans le cadre du tutorat associe également l'Association Sportive de Lyon2 à l'organisation.

- Service(s) concerné(s) : Association Sportive Universitaire Lumière Lyon 2(ASULL2)
- Temporalité : Action en cours

2.3. Actions culturelles

Favoriser l'accès à la culture et encourager les pratiques culturelles et artistiques

2.3.1. Programmation culturelle

Proposer une offre culturelle et artistique

Au sein des tiers-lieux, des espaces extérieurs ou dans l'amphithéâtre culturel, de nombreuses représentations de danse, de théâtre, de musique sont programmées et proposées gratuitement durant toute l'année universitaire. Le service culturel organise également des rendez-vous culturels, artistiques et scientifiques, s'appuyant sur les initiatives des équipes d'enseignants chercheurs et sur un réseau dense de partenaires culturels locaux et nationaux, qui proposent dans et hors ses murs, un programme d'expositions et de spectacles vivants. De plus, pour profiter de la richesse de l'offre culturelle dans la métropole de Lyon, un point de retrait de la carte Culture Campus de la Métropole de Lyon est proposé sur le Campus Porte des Alpes à Bron.

- Service(s) concerné(s) : Service Culturel (DVEC)
- Temporalité : Action en cours



2.3.2. Ateliers de pratiques artistiques

Animer des ateliers de pratiques culturelles et artistiques

Ces ateliers encadrés par des intervenants professionnels (chant, théâtre, improvisation, photographie numérique, écriture, réalisation de courts-métrages...) permettent aux étudiants et aux étudiantes de s'ouvrir à différentes disciplines et de se confronter à la singularité d'une pratique. Ces ateliers sont gratuits et ouverts aux débutants comme aux plus expérimentés. Ils se déroulent chaque semaine sur un créneau de cours de 2h (hors vacances universitaires).

- Service(s) concerné(s) : Service Culturel (DVEC)
- Temporalité : Action en cours

2.3.3. Tremplins étudiants

Accompagner et valoriser la création étudiante

A travers l'organisation de scènes ouvertes (Lyon 2 hausse le son, Show Devant), de rencontres de création étudiante (Coups de Théâtres) ou de résidences artistiques, l'université accompagne et met à l'honneur la diversité des projets et le talent des étudiants et des étudiantes en leur offrant une scène expérimentale pour se produire devant le public au sein de l'amphithéâtre culturel.

- Service(s) concerné(s) : Service Culturel (DVEC)
- Temporalité : Action en cours

2.3.4. Pratiques culturelles libres

Encourager les pratiques libres

Sur le campus Porte des Alpes, au sein de la Maison de l'Étudiant·e, des mises à disposition gratuites de salles de répétition pour des pratiques libres (musique, chant, danse, théâtre...) sont proposées sur simple demande de réservation (formulaire sous intranet).

- Service(s) concerné(s) : Service de la Vie Etudiante (DVEC)
- Temporalité : Action en cours

2.3.5. Agenda des BU

Valoriser l'agenda culturel proposé par les Bibliothèques Universitaires

Lieux d'expositions temporaires, les BU proposent également une programmation en lien avec les évènements culturels lyonnais et nationaux (Quai du polar, Nuit de la lecture...) et organisent régulièrement des ateliers et des conférences permettant au public étudiant de rencontrer des auteurs et des autrices. En plus de leur offre d'emprunt d'ouvrages, les BU favorisent l'accès à la culture par leur bibliothèque électronique qui propose aux étudiants et aux étudiantes de consulter, sur place ou à distance, une centaine de ressources en ligne (livres électroniques, abonnements de presses et revues spécialisées, encyclopédies et dictionnaires, accès à des plateformes de streaming documentaire).

- Service(s) concerné(s) : Animations culturelles et scientifiques (SCD)
- Temporalité : Action en cours



2.3.6. Sciences et patrimoine

Proposer des actions de médiation scientifique et de valorisation du patrimoine

L'Université Lumière Lyon 2 est engagée dans une démarche de science participative et de co-construction des savoirs. Elle participe chaque année à la Fête de la Science avec un village de stands dédié aux sciences humaines et sociales pour mettre en lumière les recherches les plus actuelles en arts, humanités et sciences sociales.

Le Musée des Moulages, initialement dévolu à l'enseignement de l'histoire de l'art et de l'archéologie, est également un lieu de médiation et de diffusion des savoirs ouvert sur la cité. Son exceptionnelle collection qui rassemble près de 1600 moulages en plâtre relate l'évolution de la sculpture occidentale.

A travers un cycle de conférences pluridisciplinaires organisé par l'Université Tous Age (UTA), le savoir et la culture scientifique sont proposés gratuitement aux étudiants et étudiantes.

- Service(s) concerné(s) : Direction Sciences et Société (DiSS)
- Temporalité : Action en cours

2.4. Initiatives étudiantes

Favoriser et développer les projets étudiants

2.4.1. Accompagnement de projets

Proposer un accompagnement personnalisé aux initiatives étudiantes

Le Pôle Initiatives Etudiantes soutient tous les projets d'animations proposés sur les campus qui contribuent au développement de liens entre les étudiantes et les étudiants de l'université. Trois référents associatifs accompagnent les étudiants dans le montage de leurs projets par une aide humaine et logistique (conseils pratiques, mise à disposition de lieux, de matériel numérique ou évènementiel, relais de communication...).

- Service(s) concerné(s) : Service de la Vie Étudiante (DVEC)
- Temporalité : Action en cours

2.4.2. Soutien de projets

Proposer un soutien financier

S'ils remplissent les critères d'éligibilité et d'appréciation de la « Charte de la Sous-Commission Initiatives Etudiantes pour la mobilisation des fonds dans le cadre de la Contribution à la Vie Étudiante et du Campus (CVEC) », les porteurs de projets peuvent déposer des demandes de subventions pour leurs projets ne donnant pas lieu à notation pédagogique.

- Service(s) concerné(s) : Service de la Vie Étudiante (DVEC)
- Temporalité : Action en cours



2.4.3. Communication de projets

Promouvoir les initiatives étudiantes

Par la mise en ligne « d'actualités Vie des Campus » sur le site internet de l'université, le recensement et l'élaboration d'un agenda des animations, un relais de communication via les réseaux, la tenue de stands d'information sur les campus ou par un affichage sur les espaces dédiés, l'université rend visible les initiatives étudiantes qu'elle accompagne.

- Service(s) concerné(s) : Service de la Vie Étudiante (DVEC)
- Temporalité : Action en cours

2.5. Vie associative

Développer et structurer la vie associative étudiante

2.5.1. Agrément associatif

Agréer, recenser et valoriser les associations étudiantes

Pour bénéficier des services d'accompagnement du Pôle Initiatives Etudiantes, chaque association doit obtenir et renouveler annuellement son agrément associatif à l'université.

Après avoir signé la charte des associations, mis à jour sa situation administrative auprès de la préfecture et présenté la composition de son bureau associatif, l'association se voit attribuer un agrément. Cet agrément lui permet de figurer dans l'annuaire de l'établissement, de tenir des stands sur les campus, de participer au forum annuel des associations, de bénéficier d'un relais de communication ainsi que d'un accompagnement administratif, logistique et financier pour la mise en place de ses projets.

- Service(s) concerné(s) : Service de la Vie Étudiante (DVEC)
- Temporalité : Action en cours

2.5.2. Crédit d'associations

Favoriser la création d'associations étudiantes

L'Université Lumière Lyon 2 propose à chaque association remplissant les critères d'éligibilité à l'obtention d'un premier agrément associatif une aide au démarrage (350€). Les référents associatifs du Pôle Initiatives Etudiantes mettent en place en amont un accompagnement personnalisé pour l'ensemble des démarches administratives liées à la création de la nouvelle association étudiante.

- Service(s) concerné(s) : Service de la Vie Étudiante (DVEC)
- Temporalité : Action en cours



2.5.3. Accompagnement associatif

Faciliter les démarches administratives des associations étudiantes agréées

Une plateforme dématérialisée a été mise en place au sein de l'établissement pour faciliter et accélérer le traitement des dossiers de demandes des associations en matière d'obtention de l'agrément associatif, de subventionnement ou de transmission de bilan des projets réalisés. Cette plateforme permet également de conserver l'historique des dossiers et ainsi de faciliter les passations lors du renouvellement des bureaux associatifs.

- Service(s) concerné(s) : Service de la Vie Étudiante (DVEC)
- Temporalité : Action en cours

2.5.4. Formations associatives

Proposer des formations aux associations étudiantes agréées

Pour faciliter et développer la vie associative sur les campus et permettre aux responsables associatifs et à leurs membres actifs d'acquérir des compétences et mener à bien leurs projets, l'université souhaite développer un programme de formation avec des temps d'échanges de bonnes pratiques (méthodologie au montage de projet, élaboration d'un budget et recherche de financeurs, passation, communication...).

- Service(s) concerné(s) : Service de la Vie Étudiante (DVEC), DAJIM
- Temporalité : Voir fiche action n°2.5.4.

2.5.5. Réseau associatif

Coordonner un réseau interne d'associations étudiantes agréées

La Réunion des Associations autour de la Vie Étudiante (RAVE) est un réseau qui permet aux associations étudiantes agréées par l'université d'échanger sur leurs pratiques et de mutualiser leurs ressources pour organiser des événements festifs sur les campus. La coordination et la promotion de ce réseau sont assurées par les Vice-Présidents Etudiants et par un contrat étudiant dédié ou par un ou une chargé.e d'accueil de la Maison de l'Etudiant.e. La mise en place d'une coordination dédiée vise à en assurer la cohésion et la pérennité.

- Service(s) concerné(s) : Service de la Vie Étudiante (DVEC)
- Temporalité : Voir fiche action n°2.5.5.

Santé et inclusion

Actions de prévention

Accès aux soins

Activités physiques, sportives et artistiques

Accompagnement des ESH



A travers cet axe, l'Université Lumière Lyon 2 cherche à garantir l'accès aux soins de tous ses étudiants et étudiantes. Elle organise des actions de prévention et de sensibilisation à la santé et au bien-être et met en place des accompagnements spécifiques pour les étudiants et les étudiantes en situation de handicap.

3.1. Actions de prévention

Amplifier la prévention et la promotion de la santé étudiante

3.1.1. Bien-être

Programmer des ateliers de gestion du stress et des émotions

De nombreux ateliers sont régulièrement proposés pour sensibiliser et conseiller les personnes étudiantes dans le domaine du sommeil, de la gestion du stress, de l'estime de soi, des sensations corporelles, de la diététique... Des groupes de parole, des ateliers de méditation en pleine conscience, d'art thérapie ainsi que des actions de sensibilisation liées aux troubles alimentaires sont ainsi proposés dans un cadre adapté.

- Service(s) concerné(s) : Service de Santé Étudiante (DVEC)
- Temporalité : Action en cours

3.1.2. Santé mentale

Proposer des formations de « premier secours en santé mentale » (PSSM)

La formation « premier-secours en santé mentale » a pour but de former à l'accompagnement, l'accueil ou le soutien qui peuvent être apportés à une personne atteinte d'un trouble de la santé mentale et à repérer les signes de détresse ou de tentative de suicide. Loin de se substituer à des professionnels de santé, les stagiaires ainsi formés peuvent guider la personne en souffrance jusqu'à ce qu'une aide d'urgence puisse être apportée.

- Service(s) concerné(s) : Service de Santé Étudiante (DVEC)
- Temporalité : Action en cours

3.1.3. Conduites à risques

Développer des actions de sensibilisation à la prévention des conduites à risques

L'université, par le biais de son Service santé et de ses partenariats associatifs, met en place et anime des campagnes de sensibilisation aux conduites à risques (consommation d'alcool, tabac, conduite addictive, sexualité). Pour lutter contre les Infections Sexuellement Transmissibles, le service de santé étudiante (SSE) propose régulièrement des actions de dépistages et de sensibilisation (ex: journée internationale de la lutte contre le VIH/SIDA). Des distributeurs de préservatifs (internes, externes, digues buccales) sont en accès libres tout au long de l'année. Des kits de préventions sont également disponibles gratuitement pour les associations organisatrices de soirées festives.

- Service(s) concerné(s) : Service de Santé Étudiante et Service Vie Etudiante (DVEC)
- Temporalité : Action en cours

3.1.4. Sensibilisation par les pairs

Recruter et former des Ambassadeurs Prévention Santé, Inclusion et lutte contre les VSS

Afin d'améliorer la connaissance du Service de Santé Étudiante auprès de leurs pairs, les missions des Ambassadeurs Violences sexuelles et sexistes (VSS) pourront être élargies à la promotion de l'offre de soins et aux actions de prévention proposées par l'université en lien avec la médiatrice en santé et la chargée de communication du SSE.

- Service(s) concerné(s) : Service de Santé Etudiante et Service Vie Étudiante (DVEC)
- Temporalité : Voir fiche action n°3.1.4.

3.2. Accès aux soins

Faciliter et améliorer l'accès à l'offre des professionnels de santé

3.2.1. Soins payants

Proposer une offre diversifiée en matière de consultations payantes

Le Service de Santé Étudiante (SSE) propose aux étudiants et aux étudiantes des consultations de soins sur les campus Berges du Rhône et Porte des Alpes en complémentarité avec les médecins traitants et les centres hospitaliers :

- Médecine générale ; prise en charge et suivi des pathologies aigues et chroniques ; certificat médical pour le sport ; vaccination.
- Gynécologie : première consultation de gynécologie ; prescription de contraception ; IVG médicamenteuse ; suivi gynécologique ; dépistage et traitement des infections sexuellement transmissibles ; pose et retrait d'implant contraceptif et de dispositif intra-utérin.
- Soins infirmiers : prise de sang ; prélèvement biologique.

- Service(s) concerné(s) par l'action : Service de Santé Étudiante (DVEC)
- Temporalité : Action en cours

3.2.2. Soins gratuits

Proposer une offre diversifiée en matière de consultations gratuites

Une fois au cours de leur scolarité, les étudiants et les étudiantes peuvent bénéficier gratuitement d'un temps d'échange et d'écoute personnalisé pour réaliser un bilan de santé avec une infirmière du SSE. Cet entretien individuel et confidentiel permet de faire le point sur son état de santé, de façon globale. En fonction des éléments recueillis, l'infirmière propose des conseils adaptés et personnalisés et oriente vers d'autres professionnels de santé si besoin.

Les psychologues, quant à eux, proposent différents accompagnements : accueil, écoute, soutien psychologique, orientation vers des lieux de soins spécialisés.

En diététique, un accompagnement et des conseils, sont proposés pour améliorer le bien-être étudiant au quotidien : en cas de troubles du comportement alimentaire, en cas d'allergies, d'intolérances, en cas de régime alimentaire spécifique, souhait de perte, de maintien ou prise de poids.

- Service(s) concerné(s) : Service de Santé Étudiante (DVEC), centre de santé mentale le 102
- Temporalité : Action en cours



3.3. Activités physiques, sportives et artistiques

Promouvoir le sport-santé

3.3.1. Promotion sport-santé

Sensibiliser aux bienfaits des activités physiques, sportives et artistiques sur la santé

Les activités physiques, sportives et artistiques favorisent le bien-être et luttent contre les effets de la sédentarité. C'est la raison pour laquelle, l'Université propose des activités qui améliorent la condition physique et l'hygiène de vie ainsi que des pratiques douces (yoga, méditation, tai-chi) qui favorisent la relaxation et la conscience de soi. Des manifestations de type « Course Solidaire » pour collecter des fonds et aider la recherche permettent également d'organiser des actions de sensibilisation sur les bienfaits du sport sur la santé.

- Service(s) concerné(s) : Service Universitaires des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)
- Temporalité : Action en cours

3.3.2. Pratiques sportives encadrées

Maintenir l'offre de pratique encadrée par le SUAPS

Afin de valoriser la pratique sportive encadrée, l'Université Lumière Lyon 2 a fait le choix de l'intégrer dans le cadre d'un enseignement, obligatoire ou non. A l'occasion de la prochaine offre de formation (2027-2031), la pratique sportive sera promue sous une forme actualisée tenant compte de la structure de l'offre de formation. Les conditions seront mises en place pour permettre aux étudiantes et étudiants de poursuivre une pratique sportive régulière.

- Service(s) concerné(s) : Service Universitaires des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)
- Temporalité : Action en cours

3.3.3. Pratiques sportives libres

Développer l'offre de pratique libre en autonomie

Tous les étudiants et les étudiantes peuvent se rendre aux créneaux d'ouverture des activités en autonomie suivant le planning établi par le SUAPS. Les pratiques ne sont pas encadrées par des enseignants mais sont sous la supervision d'un étudiant moniteur ou d'une étudiante monitrice. Des créneaux méridiens mais aussi en soirée permettent la pratique libre de plusieurs sports collectifs (volley-ball, basket-ball) ou individuels (badminton, tennis). Les salles de musculation et la salle d'escalade proposent plusieurs créneaux d'accès libres tous les jours de la semaine et une station de cross training est en accès libre en extérieur sur le campus Porte des Alpes.

- Service(s) concerné(s) : Service Universitaires des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)
- Temporalité : Action en cours



3.3.4. Pratiques Sport/Santé

Développer des actions de Sport-Santé

Cette action vise à favoriser la pratique sportive des publics empêchés ou les plus éloignés et leur permettre d'expérimenter ses bienfaits sur la santé physique et mentale, le bien-être et le développement de leurs compétences psychosociales.

- Service(s) concerné(s) par l'action : Service Universitaires des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), Service Santé Etudiants (DVEC)
- Temporalité : Action en cours

3.4. Accompagnement des Etudiants en Situation de Handicap ESH

Favoriser l'inclusion des étudiants et des étudiantes en situation de handicap

3.4.1. Études et handicap

Consolider le Plan d'Accompagnement de l'Étudiant en situation de Handicap (PAEH)

En fonction de la situation et du cursus, la Mission Handicap évalue les besoins de la personne à partir de l'avis médical délivré par le Service de Santé et sur la base d'un entretien. Des aménagements personnalisés peuvent alors être mis en place pour les enseignements (preneurs de notes, également du cursus, dispense d'assiduité, prêt d'ordinateur avec logiciels adaptés, tutorat méthodologique...) et pour les examens (salle individuelle, secrétariat d'examen, 1/3 temps, sortie de salle, accessibilité des locaux...). Au sein de chaque composante (ainsi que dans les BU), des référents et référentes handicaps sont désignés ; ce sont des personnes ressources et des interlocuteurs privilégiés en réseau avec la Mission Handicap pour la mise en place des PAEH.

- Service(s) concerné(s) : Mission Handicap (DVEC) et Service de Santé Etudiante (DVEC), composantes
- Temporalité : Action en cours

3.4.2. Sensibilisation et inclusion

Sensibiliser à la démarche d'inclusion

Organisées chaque année, les Rencontres autour du Handicap (RADH) sont devenues un évènement incontournable de l'université en faveur d'une société plus accessible et inclusive. Tous les ans, différents partenariats sont développés pour proposer des actions de sensibilisations diverses et variées alliant projections de films, spectacles, sports adaptés, ateliers ludiques, expériences immersives et expositions... Ces rencontres sont ouvertes à l'ensemble de la communauté, étudiants comme personnels. Afin de développer la sensibilisation tout au long de l'année, des kits permettant d'expérimenter différentes situations de handicap seront mis à disposition de la communauté éducative.

- Service(s) concerné(s) : Mission Handicap (DVEC)
- Temporalité : Voir fiche action n°3.4.2



3.4.3. Culture et handicap

Promouvoir les dispositifs d'accès à la culture des ESH

Pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite lors des spectacles organisés à l'amphithéâtre culturel, le service culturel propose le dispositif « Chuchotines » aux personnes atteintes de déficience visuelle. Les personnes malvoyantes ou non-voyantes qui le souhaitent peuvent ainsi être accompagnées d'un étudiant chuchoteur ou d'une étudiante chuchoteuse qui leur murmurera la description des éléments visuels du spectacle à l'oreille durant la représentation. Ce projet a été réalisé dans le cadre du cours de spécialité « Accessibilité du spectacle vivant », proposé aux étudiants de L3 Arts du spectacle, parcours scène.

- Service(s) concerné(s) par l'action : Service Culturel (DVEC), UFR LESLA
- Temporalité : Action en cours

3.4.4. Sport et handicap

Promouvoir la pratique sportive des ESH

Le SUAPS a fortement développé son offre de service pour mieux accueillir et accompagner les étudiants et les étudiantes en situation de handicap dans les cours de sport. Les cours de marche nordique, activités de bien-être, natation, musculation, activités artistiques, escalade, proposent des contenus adaptés aux ESH.

Le Programme Court International Beyond Sport créé à Lyon2 permet à des étudiants ESH de l'université de vivre une expérience internationale de pratique sportive adaptée.

- Service(s) concerné(s) : Service Universitaires des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)
- Temporalité : Action en cours

Solidarité et bien vivre

Droits et aides
sociales

Isolement
social

Alimentation

Egalité, Respect,
Diversité



A travers cet axe, l'Université Lumière Lyon 2 cherche à renforcer l'accès aux droits et aux aides sociales pour les étudiants et les étudiantes, les accompagner vers une alimentation saine et accessible, lutter contre l'isolement social et promouvoir l'égalité et le respect au sein de la communauté universitaire.

Les différentes rubriques de cet axe stratégique "Solidarités & Bien-vivre» sont également traitées au sein du Plan AVENIRS, schéma directeur DD-RSE de l'université (Développement Durable, Responsabilité Sociétale et Environnementale), paru en fin d'année 2025 et qui croise le schéma directeur Vie étudiante. Pour une brève présentation du Plan AVENIRS, se reporter au 6.3.

4.1. Droits et aides sociales

Améliorer la visibilité des dispositifs d'aides et l'information sur les droits

4.1.1. Aides sociales

Soutenir les étudiants et les étudiantes rencontrant des difficultés financières ou sociales

L'Université Lumière Lyon 2 organise mensuellement la Sous-commission CVEC Aides Sociales qui peut accorder des aides financières de manière ponctuelle pour les étudiants et les étudiantes qui, en raison de difficultés financières imprévisibles, se trouvent dans une situation de grande précarité. Les demandes sont étudiées de façon anonyme par cette commission sur proposition des assistantes sociales du CROUS et de l'université. Ce dispositif est complémentaire aux autres dispositifs d'aides proposés par le CROUS.

- Service(s) concerné(s) : Service Vie Étudiante (DVEC)
- Temporalité : Action en cours

4.1.2. Accompagnement social

Proposer des permanences d'accompagnement pour les démarches administratives

Des permanences d'aides aux démarches administratives sans rendez-vous sont régulièrement organisées sur les campus ou en distanciel, par l'assistante sociale et par la médiatrice santé. Elles proposent d'accompagner les étudiants et les étudiantes dans leur démarches administratives et répondent à leurs questions en matière de santé et d'information sur leurs droits.

- Service(s) concerné(s) : Service de Santé Étudiante (DVEC), et Service Vie Étudiante (DVEC)
- Temporalité : Action en cours

4.1.3. Précarité numérique

Renforcer le dispositif précarité numérique

Aux étudiants et étudiantes qui rencontrent des difficultés pour acquérir un ordinateur, l'Université Lumière Lyon 2 propose chaque année un dispositif, sur critères sociaux, de prêt longue durée d'ordinateurs portables.



- Service(s) concerné(s) : Service Vie Étudiante (DVEC), Service support aux utilisateurs (DSI)
- Temporalité : Action en cours

4.1.4. Précarité menstruelle

Maintenir le dispositif précarité menstruelle

Depuis la rentrée 2020, 5 distributeurs de protections périodiques ont été installés sur les campus Porte des Alpes et Berges du Rhône et permettent aux personnes menstruées d'avoir un accès libre et gratuit à ces produits. En complément, des actions de distributions de cups et de culottes menstruelles sont organisées chaque année pour offrir des protections pratiques, économiques et écologiques.

- Service(s) concerné(s) : Service Vie Etudiante et Service de Santé Etudiante (DVEC)
- Temporalité : Action en cours

4.2. Alimentation

Lutter contre la précarité alimentaire et guider vers une alimentation de qualité

L'alimentation des étudiantes et étudiants est une thématique prioritaire pour l'université. Elle est également traitée dans le cadre du Plan AVENIRS, par un groupe de travail dédié qui rendra ses préconisations définitives fin 2025. Celui-ci a recensé les espaces de restauration existants "polyvalents" qui permettent aux étudiants à la fois de travailler, se restaurer et se détendre et identifié de nouveaux lieux qui pourraient être qualifiés comme tels. En réfléchissant à l'amélioration de la sensibilisation des étudiants à une alimentation saine et durable, le groupe a par ailleurs constaté que les actions déjà existantes en la matière étaient nombreuses et de qualité.

4.2.1. Epicerie solidaire

Accompagner le fonctionnement d'une épicerie sociale et solidaire

L'Université Lumière Lyon 2 a accompagné le projet d'ouverture d'une épicerie sociale et solidaire (AGORAé), porté par l'association GAELIS sur le campus Porte des Alpes, destinée à proposer aux étudiants et étudiantes ayant de faibles ressources des produits alimentaires et d'hygiène à moindre coût. Les produits sont issus de banques alimentaires, de dons de magasins locaux ou de grandes surfaces. L'accès à cette épicerie se fait sur dossier prenant en compte les ressources du public étudiant. Cet espace propose des denrées alimentaires, d'hygiène et d'entretien à 10 % des prix du marché pour les étudiants et étudiantes qui en sont bénéficiaires.

- Service(s) concerné(s) par l'action : Service Vie Étudiante (DVEC)
- Temporalité : Action en cours



4.2.2. Vente en vrac

Faciliter l'accès à la consommation de produits alimentaires de qualité

L'association VRAC, en partenariat avec l'université, a mis en place des groupements d'achats étudiants sur les campus, en proposant des produits de qualité (biologiques, locaux et écologiques) à prix coutants ou à un tarif « coup de pouce ». Ces groupements proposent une fois par mois sur commande des produits de consommation courante : pâtes, farine, riz, sucre, fromage, œufs, fruits secs... Le retrait des commandes a ensuite lieu à la Maison de l'étudiant-e pour le campus Porte des Alpes. Concernant les étudiants du campus Berges du Rhône, les distributions ont lieu à la Maison des Etudiants de la Métropole de Lyon.

- Service(s) concerné(s) par l'action : Service Vie Étudiante (DVEC)
- Temporalité : Action en cours

4.2.3. Sensibilisation diététique

Promouvoir une alimentation saine et équilibrée

Les étudiants et les étudiantes sont souvent confrontés à des contraintes qui peuvent nuire à leur alimentation, telles que le manque de temps, d'argent ou de connaissances en nutrition et en diététique. Il est donc important de mieux les informer sur les bienfaits d'une alimentation variée en leur proposant des alternatives abordables par l'organisation d'ateliers, d'accès à des recettes faciles, de conférences autour de l'alimentation, de conseils diététiques, ou d'un concours cuisine.

- Service(s) concerné(s) par l'action : Service de Santé Étudiante (DVEC)
- Temporalité : Action en cours

4.2.4. Distributeurs automatiques

Compléter l'offre de restauration existante par une offre d'appoint par distributeurs

Le Groupe de Travail Alimentation du Plan Avenir a participé à la rédaction du cahier des charges d'un nouveau contrat concernant le déploiement de distributeurs automatiques de nourriture et de boissons. Le marché public signé concerne 60 distributeurs proposant une offre variée de boissons chaudes, fraîches et de collations respectueuses d'une démarche responsable et accessible. Les 51 distributeurs prévus à la rentrée 2025 sont répartis sur les 4 sites : Porte des Alpes, Berges du Rhône, Rachais, Vinatier. La Ruche devrait également être équipée de 11 machines dès son ouverture au public.

- Service(s) concerné(s) : Service Accueil général (DVEC), DIMMO, DAJIM
- Temporalité : Voir plan AVENIRS (fiche action n°3.3.1)



4.3. Isolement social

Développer une offre d'activités pour lutter contre l'isolement social

4.3.1. Cafés de la MDE

Programmer des animations récurrentes au sein des lieux de vie étudiante

Autour d'un goûter «caféné» ou «fruité», le Service de la Vie Étudiante propose une programmation hebdomadaire (le Café de la MDE sur le campus Porte des Alpes) ou mensuelle (Le Café des Quais au local inter-associatif sur le campus Berges du Rhône). Ces animations conviviales autour d'une activité artistique, culturelle, scientifique ou ludique, favorisent les rencontres entre les étudiants et les étudiantes de filières différentes.

- Service(s) concerné(s) : Service Vie Étudiante (DVEC)
- Temporalité : Action en cours

4.3.2. Actions du Bureau des Etudiants Internationaux

Animer des actions pour créer du lien social

L'opération binôme est un dispositif consistant à mettre en relation des étudiantes et étudiants internationaux avec des étudiantes et étudiants locaux pour qu'ils puissent échanger et s'entraider (découvertes interculturelles, échanges d'expériences, visites touristiques). Pour des échanges linguistiques, les cafés langues apportent un soutien linguistique et permettent aux personnes étudiantes internationales et nationales de se rencontrer.

- Service(s) concerné(s) : Bureau des Etudiants Internationaux (DRI)
- Temporalité : Action en cours

4.3.3. Lieu de vie de l'AGORAé Lyon 2

Aménager des espaces de convivialité favorisant le lien social

L'AGORAé Lyon 2, animée par l'association GAELIS (Groupement des Associations et Élu·es Étudiant·es de Lyon, Indépendant et Solidaire), propose l'ouverture et l'animation en semaine d'un lieu de vie et d'échange favorisant les rencontres pour tous les étudiants et étudiantes de l'université avec la possibilité de bénéficier d'un espace de discussion, de lecture, de repos ou de jouer à des jeux de société, jeux vidéo, etc.

- Service(s) concerné(s) : Association GAELIS, Service Vie Étudiante (DVEC)
- Temporalité : Action en cours



4.4. Egalité, Respect, Diversité

Lutte contre les discriminations

A travers son offre de formation, ses axes de recherche et de nombreuses initiatives, l'Université Lumière Lyon 2 a engagé une politique volontariste, pour prévenir et lutter contre toutes les formes de discrimination, de harcèlement et de violences sexistes et sexuelles. L'université cherche ainsi à créer un environnement d'études et de travail conscient, inclusif, sécurisé.

4.4.1. Sensibilisation aux discriminations

Organiser des actions de sensibilisation aux discriminations

Signataire de la charte « L'autre cercle », l'Université déploie un plan d'actions en faveur de l'égalité, de la diversité et de la lutte contre toute forme de discrimination.

En plus des Rencontres autour du Handicap (voir Action 3.4.2), des actions de sensibilisations pour lutter contre toutes formes de discriminations (racisme, sexism, homophobie, transphobie...) sont organisées tout au long de l'année. Par sa participation aux grands rendez-vous nationaux comme la journée du 8 mars (Droit des femmes) ou celle du 25 novembre (Lutte contre les violences faites aux femmes), l'université s'engage et propose des ateliers, des spectacles, des stands d'informations, des rencontres permettant de sensibiliser les étudiants et les étudiantes à ces thématiques.

Enfin, dans le but d'améliorer ses campagnes de sensibilisation, l'établissement mène une politique volontariste et mise sur la prévention en recrutant et formant des étudiants ambassadeurs afin d'aller à la rencontre de leurs pairs et sensibiliser sur les bons gestes à adopter.

- Service(s) concerné(s) : tous les services centraux et les composantes
- Temporalité : Action en cours

4.4.2. CDHVSS

Promouvoir la cellule d'accompagnement d'aides aux témoins et victimes

L'université a travaillé à la création d'une Cellule Discrimination, Harcèlement et Violences Sexistes et Sexuelles dont les missions sont d'accompagner et d'orienter les étudiants et les étudiantes, victimes ou témoins, de toute forme de discrimination, de harcèlement ou de violence sexiste et sexuelle, en leur offrant un lieu de confiance où des professionnels sont à leur écoute. En saisissant un formulaire en ligne, les victimes ou témoins peuvent obtenir le soutien d'un professionnel de santé, des informations sur les associations d'aide aux victimes et des informations pratiques permettant d'enclencher des démarches juridiques.

- Service(s) concerné(s) : Service de Santé Étudiante et Service Vie Étudiante (DVEC), DAJIM
- Temporalité : Action en cours



4.4.3. Sanitaires non genrés

Proposer une signalétique de sanitaires non genrés

A l'université, la quasi-totalité de la signalétique des sanitaires est neutre. Les sanitaires sont donc accessibles pour tous et toutes, indépendamment du sexe, de l'identité ou de l'expression de genre. Ainsi, les personnes transgenres et non binaires peuvent accéder à des installations sanitaires et hygiéniques avec un sentiment de sécurité et de confort. Par souci d'information, une signalétique mixte (avec PMR dans certains cas) reste apposée sur l'entrée des blocs sanitaires mais à l'intérieur, les cabines individuelles sont maintenant non genrées.

- Service(s) concerné(s) : Services Moyens Généraux (DIMMO)
- Temporalité : Action en cours

4.4.4. Prénom d'usage

Permettre la modification de son prénom d'usage

A l'Université Lumière Lyon 2, et à la demande des étudiants et des étudiantes qui le souhaitent, un changement de prénom d'usage est possible sans entamer une demande de changement d'état civil. Pour cela, les étudiants ou étudiantes doivent fournir une lettre de demande de changement de prénom d'usage. Le prénom d'usage sera alors celui qui sera porté sur les documents suivants : carte étudiante ; listes d'émargement et d'appel ; relevés de notes ; procès-verbaux de délibération ; certificats d'inscription ; adresse électronique Lyon 2. Cependant, les attestations de réussite et les diplômes ne peuvent être délivrées qu'avec le prénom figurant à l'état civil. En effet, en tant que document officiel, le certificat de scolarité ne peut être modifié car c'est un acte administratif opposable.

- Service(s) concerné(s) : Centre d'inscription (Direction de la Formation)
- Temporalité : Action en cours



Soutien à la réussite



Orientation et insertion professionnelle



*Accompagnement
dans les études*

Aides de pair à pair



Rythmes universitaires



A travers cet axe, l'Université Lumière Lyon 2 cherche à faciliter la réussite des étudiants et des étudiantes dans leurs études, en proposant un soutien méthodologique, un accompagnement à l'insertion et à l'orientation professionnelle, une entraide entre pairs et une possibilité d'adapter rythmes et contraintes personnelles et professionnelles.

5.1. Soutien à la réussite

Renforcer les dispositifs de suivi individualisé

5.1.1. Suivi des L1

Maintenir le suivi des chargées d'orientation et d'accompagnement à la réussite des L1

Les chargées d'orientation et d'accompagnement à la réussite des L1 du Centre d'Orientation, des Stages et de l'Insertion des Étudiants et des Étudiantes (COSIE) proposent un suivi individualisé tout au long de l'année pour les personnes inscrites en première année de licence. Ce sont des personnes ressources qui ne font pas partie de l'équipe enseignante ou des services de scolarité et facilitent la transition lycée-université. Elles ont pour mission d'accompagner dans la réflexion et l'élaboration du projet d'orientation ou de réorientation, d'aider à la recherche de solutions et de méthodologies.

- Service(s) concerné(s) : COSIE (Direction Formation)
- Temporalité : Action en cours

5.1.2. Accompagnement méthodologique

Proposer une programmation d'ateliers méthodologiques

Des ateliers de pratiques dont le but est de perfectionner les méthodes d'apprentissage et d'améliorer l'efficacité dans les révisions sont proposés (atelier « Apprendre à mieux apprendre »). Ces ateliers permettent aux étudiants et aux étudiantes de découvrir des astuces concrètes pour mieux organiser leur travail et garder une motivation tout au long des semestres universitaires.

- Service(s) concerné(s) : COSIE (Direction Formation)
- Temporalité : Action en cours

5.1.3. Sportifs de haut niveau et artistes en études

Accompagner les étudiants et étudiantes «sportifs de haut niveau» et «artistes en étude»

Afin de leur permettre de mener en parallèle de leurs études supérieures une carrière artistique ou sportive de haut niveau, un statut spécifique est mis en place pour les étudiants et étudiantes concernées. La Charte de l'étudiant Artiste en étude et la Charte du Sport de Haut Niveau ont pour but de rendre compatibles pratique de haut niveau et poursuite d'études. Des aménagements d'études et d'examens ainsi qu'un suivi individualisé sont réalisés grâce à un correspondant (SUAPS ou service culturel) qui assure la coordination avec les composantes.

- Service(s) concerné(s) : Service Culturel (DVEC), SUAPS, composantes
- Temporalité : Action en cours



5.1.4. Éloquence

Organiser un concours d'éloquence interdisciplinaire

Plus qu'une compétition, le concours d'éloquence est une aventure humaine et collective qui permet aux étudiantes et étudiants qui y participent de progresser ensemble tout en développant leurs compétences oratoires. Au-delà des outils partagés pour mieux maîtriser l'art de la rhétorique, le concours permet des bénéfices sur le plan personnel : il est un moyen de s'affirmer, d'apprendre à mieux se connaître et de renforcer la confiance en soi. Ce concours a la particularité d'être ouvert aux étudiants de L1 à M1 quelle que soit leur filière. Il offre également, en amont de la demi-finale et de la finale, une formation unique à destination des candidates et candidats sélectionnés. Elle s'articule autour d'ateliers thématiques (travail sur la voix, théâtre d'improvisation et plaidoirie) qui se déroulent sur plusieurs mois et qui sont dispensés par des professionnels experts dans leur domaine.

- Service(s) concerné(s) : Service Culturel (DVEC), DIRCOME
- Temporalité : Action en cours

5.2. Orientation et insertion professionnelle

Renforcer les dispositifs d'accompagnement au Projet Personnel et Professionnel

5.2.1. Accompagnement dans l'orientation

Accompagner les parcours de formation et d'insertion

Des conférences sont organisées tout au long de l'année pour fournir des informations sur les perspectives de formations ou sur les opportunités professionnelles après chaque licence et ainsi se familiariser avec le monde professionnel. Des ateliers pour améliorer sa technique de recherche de stage et d'emploi (CV et lettre de motivation, préparation à un entretien de recrutement...) sont également proposés.

- Service(s) concerné(s) par l'action : COSIE (Direction Formation)
- Temporalité : Action en cours

5.2.2. Sensibilisation à l'orientation

Accompagner et réussir sa réorientation

À tout moment de leur cursus universitaire, les étudiants et les étudiantes peuvent avoir des doutes sur la poursuite de la formation initialement choisie. Selon le profil et la formation, les démarches pour se réorienter sont différentes. Au sein de l'Université Lumière Lyon 2, une réorientation en cours d'année universitaire n'est pas possible. Un projet de réorientation doit donc être anticipé, travaillé et mûri et il est nécessaire d'être accompagné bien en amont des procédures de candidature. Le public étudiant peut accéder à de nombreuses informations et des partages d'expériences en participant à des tables rondes, des conférences, des ateliers ou des entretiens. Une semaine inter-universitaire est proposée à l'automne : « la semaine de la Réorientation ». Plus spécifiquement, pour les L1, le dispositif «Booste ta Réo» propose d'accompagner et de construire un nouveau projet de formation pour favoriser une réorientation réussie l'année suivante.

- Service(s) concerné(s) : COSIE (Direction Formation)
- Temporalité : Action en cours



5.2.3. Accompagnement à l'insertion professionnelle

Accompagner et réussir son insertion professionnelle

L'évènement Objectif Stage Emploi (OSE) a pour objectif de soutenir et de préparer les étudiants et les étudiantes dans leur recherche de stage et d'emploi en leur proposant des informations et des conseils pour se présenter efficacement. Durant cette semaine, de nombreux ateliers sont proposés : relecture de CV, création de profil numérique, simulation d'entretien, prise de photos professionnelles, conférences sur le monde professionnel. Ces rendez-vous sont des opportunités pour permettre aux étudiants et aux étudiantes de développer leur réseau professionnel en rencontrant les acteurs du tissu économique territorial et de trouver un emploi, un stage ou une alternance.

- Service(s) concerné(s) : COSIE (Direction Formation)
- Temporalité : Action en cours

5.2.4. Job teaser

Favoriser la mise en relation étudiants / entreprises

Pour favoriser la mise en relation du public étudiant avec le monde professionnel, le « Career Center » ou plateforme carrière « JobTeaser » permet de retrouver sur une même interface : des offres de stages, d'emplois ou de jobs étudiants, des fiches entreprise pour présenter les structures et leurs méthodes de recrutement, des vidéos métiers, des conseils et invitations aux événements professionnels organisés par l'université et les entreprises présentes sur la plateforme.

- Service(s) concerné(s) : COSIE (Direction Formation)
- Temporalité : Action en cours

5.2.5. Incubateur Lumière

Stimuler et accompagner l'initiative entrepreneuriale

Avec l'incubateur Lumière, l'université favorise l'émergence sur les campus de communautés d'échanges en développant des espaces de travail collaboratifs accessibles aux étudiantes et aux étudiants entrepreneurs. Ce dispositif représente un vrai atout pour une future insertion professionnelle car intégrer l'incubateur, c'est bénéficier d'un suivi individualisé, d'un accès à un espace de travail collaboratif, d'ateliers collectifs, de formations techniques et de mises en réseau avec les intervenants de l'écosystème entrepreneurial territorial et avec la communauté des entrepreneurs alumni (anciens étudiants).

- Service(s) concerné(s) : Incubateur Lumière (DiSS)
- Temporalité : Action en cours



5.3. Aides de pair à pair

Développer des dispositifs d'accompagnement universitaire par les pairs

5.3.1. Tutorat

Mettre en place un dispositif de tutorat pour les étudiants et étudiantes de L1

Le tutorat est un dispositif de soutien, d'accompagnement méthodologique, d'aide à la compréhension des enseignements et à l'organisation dans le cadre des études. Il pourrait être proposé par les composantes pour certains profils étudiants de première année. Le tutorat repose sur le volontariat, le sérieux et l'engagement de l'étudiant ou de l'étudiante qui désire bénéficier d'un soutien personnalisé.

- Service(s) concerné(s) : Composantes, COSIE (Direction Formation)
- Temporalité : Voir fiche action n°5.3.1.

5.3.2. Partage de notes

Proposer un dispositif de partage de notes

Ce dispositif s'adresse aux étudiants et aux étudiantes qui souhaitent, par un acte solidaire et bénévole, aider une personne en situation de handicap. Cette mission consiste à transmettre ses notes prises en cours à un étudiant ou à une étudiante en situation de handicap de sa filière. La Mission Handicap se charge de mettre en relation les personnes bénévoles avec les personnes bénéficiaires. Il s'agit d'un réel soutien pour les étudiants et étudiantes en situation de handicap, au niveau du suivi des cours, mais aussi dans leur intégration à la vie étudiante. Pour les donneuses et donneurs de notes, cette expérience engendre une motivation supplémentaire qui permet de travailler ses cours avec plus de régularité.

- Service(s) concerné(s) : Mission Handicap (DVEC)
- Temporalité : Action en cours

5.3.3. Parrainage

Favoriser les projets d'accompagnement par les pairs au sein des associations étudiantes

Certaines associations de filières comme les Bureaux Des Étudiants (BDE) ou d'associations de promotion de Masters mettent en place des actions d'entraide entre étudiants et étudiantes issues de promotions différentes. Ces projets sont soutenus par la mise à disposition de locaux pour des ateliers ou pour des évènements conviviaux afin de favoriser les échanges.

- Service(s) concerné(s) : Service Vie Étudiante (DVEC), composantes, associations étudiantes
- Temporalité : Voir fiche action n°5.3.3

5.4. Rythmes universitaires

Concilier vie universitaire et vie étudiante

5.4.1 Régime spécial d'études

Proposer un Régime Spécial d'Étude (RSE)

L'accès au statut du RSE permet aux étudiants et aux étudiantes en formation initiale de bénéficier d'aménagements d'études et/ou de dispense d'assiduité partielle ou totale pour tout ou partie des enseignements, sur un semestre ou une année de formation. L'acquisition des connaissances et des compétences est alors évaluée par des contrôles terminaux. La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) qui a compétence en matière de formation fixe les modalités d'évaluation spéciales pour le RSE via les MCCC (modalités de contrôle des connaissances et des compétences), lesquelles prévoient une colonne «Dispense».

- Service(s) concerné(s) : Direction Formation et composantes
- Temporalité : Action en cours

5.4.2. Créneau Free

Proposer un créneau hebdomadaire banalisé

Sur le campus Porte des Alpes, le « créneau free » du jeudi est un dispositif banalisant la pause méridienne (12h-14h). Durant ces 2 heures, les secrétariats de scolarité ne programment pas de cours dans les emplois du temps pour permettre au public étudiant présent sur ce campus de participer à de nombreuses animations et activités sportives, culturelles et associatives. La mise en place de ce « créneau free » a l'ambition d'animer la vie de campus grâce à un programme d'activités variées proposé sur chaque semestre par les services de l'Université. Chaque étudiant et étudiante est bien entendu libre d'utiliser ce temps de la manière qui lui convient (détente, loisirs, restauration, révision, travail de groupe).

- Service(s) concerné(s) : DVEC, SUAPS, DF, BU...
- Temporalité : Action en cours

5.4.3. Calendrier universitaire

Programmer un calendrier universitaire équilibré

De septembre à juillet, l'année universitaire est rythmée par 2 semestres d'enseignements et de contrôle continu ponctués par des sessions d'examens terminaux. Chaque semestre est entrecoupé d'une semaine de vacances universitaires et chaque session d'examens terminaux est précédée d'au moins une semaine sans cours permettant les révisions. Les 2 sessions de rattrapages pour les semestres pairs et impairs ont lieu au mois de juin permettant un rendu des notes au plus tard en juillet.

- Service(s) concerné(s) : Direction Formation
- Temporalité : Action en cours



5.4.4. Pause méridienne

Expérimenter une pause méridienne et analyser son impact sur la réussite étudiante

Le Groupe de Travail Rythmes & Temps du Plan AVENIRS (voir fiche action 3.1.1 du schéma directeur DD-RSE) a engagé une réflexion pour mieux répartir la programmation des cours en lien avec la disponibilité des espaces pédagogiques. L'objectif est de proposer une pause minimum de 45 minutes ou 1h entre 11h et 15h permettant aux étudiants et étudiantes qui le désirent de se restaurer et de « s'aérer ».

- Service(s) concerné(s) : Direction de la Formation, Service planning (DIMMO), composantes
- Temporalité : Voir Plan AVENIRS (fiche action 3.1.1)

Implication, consultation et prise de
décision dans la vie universitaire

Engagement étudiant

Citoyenneté

Transition écologique
et sociale

A travers cet axe, l'Université Lumière Lyon 2 cherche à encourager les étudiants et les étudiantes à devenir des citoyens impliqués dans la consultation et la prise de décision de leur vie universitaire, investis dans un engagement bénévole, et sensibilisés aux enjeux d'une société durable et inclusive.

6.1. Implication, consultation et prise de décision dans la vie universitaire

Favoriser la participation étudiante

6.1.1. BPE

Augmenter la participation étudiante avec un Budget Participatif

Le Budget Participatif Étudiant (BPE) a pour but de donner un pouvoir de proposition et de décision aux étudiants et étudiantes quant aux dépenses entreprises sur les campus et les inciter à s'impliquer davantage, à s'approprier ce lieu de vie qu'est l'université. Cet appel à initiatives vise à soutenir et à développer des actions pour améliorer leur cadre et leur qualité de vie des étudiants et étudiantes par des nouveaux aménagements, des animations du campus, des innovations... Les étudiants et les étudiantes proposent des projets et votent ensuite pour ceux qu'ils et elles souhaitent voir mis en œuvre.

- Service(s) concerné(s) par l'action : Service Vie Étudiante (DVEC) + DIRCOME
- Temporalité : Action en cours

6.1.2. Concertation étudiante

Favoriser l'implication étudiante lors d'ateliers de concertation

De nombreux projets internes à l'université, telle la rédaction des schémas directeurs avec leur groupes de travail, nécessitent la mise en place d'une démarche de concertation ou de co-construction entre le public étudiant et les équipes administratives et pédagogiques. La participation et l'implication étudiante est donc un enjeu fort pour la réussite de ces projets. Pour stimuler cette participation, les campagnes d'appel à volontaires se développent sur les réseaux sociaux de l'université par le biais de vidéos courtes et incitatives.

- Service(s) concerné(s) : Service Vie Étudiante (DVEC)
- Temporalité : Action en cours

6.1.3. Délégués de promotion

Généraliser la désignation d'étudiants référents au sein des composantes

Certaines formations mettent en place des délégués de promotion dont le rôle est de servir d'interface entre le public étudiant et l'administration universitaire. Ces désignations de délégués pourraient être généralisées à l'ensemble des formations tout en garantissant aux étudiantes et étudiants investis d'être éligibles au dispositif de bonification de l'engagement étudiant.

- Service(s) concerné(s) : Composantes, Direction de la Formation (DF)
- Temporalité : Voir fiche action n°6.1.3.

6.1.4. Formation des élus étudiants

Proposer une formation «Prise de poste de mandat étudiant»

Lors de leur début de mandat, chaque étudiant et étudiante élue aux conseils centraux aura la possibilité de suivre une formation présentant le rôle et le fonctionnement des instances décisionnelles ainsi qu'une présentation des actions proposées par l'université en matière de vie étudiante et de campus.

- Service(s) concerné(s) : Service Vie Étudiante (DVEC), DAJIM
- Temporalité : Voir fiche action n°6.1.4.

6.2. Engagement étudiant

Encourager l'engagement étudiant et valoriser les compétences développées

6.2.1. Valorisation engagement

Promouvoir le dispositif de bonification valorisant l'engagement bénévole ou volontaire

L'engagement étudiant favorise l'acquisition de compétences et de savoirs qui contribuent à l'épanouissement, à la formation citoyenne et à une meilleure insertion. A partir de la 2ème année de licence (L2), l'Université Lumière Lyon 2 valorise cet engagement par l'octroi d'un bonus sur le second semestre. Ce dispositif concerne les étudiants engagés bénévolement dans une association ou une structure publique ou privée. Cet engagement peut également être valorisé auprès d'un service de l'université (Mission handicap, MDE, BEI...) ou en tant que sapeur-pompier volontaire, réserviste, volontaire en service civique, élu en instance universitaire. L'évaluation de l'engagement porte alors sur les compétences liées au diplôme, notamment les compétences transversales. Ce n'est pas le fait de s'engager qui est évalué mais la manière dont l'étudiant ou l'étudiante restitue son expérience, sa capacité d'analyse sur son engagement et les apports qu'il en a retirés sur un plan personnel et en termes d'acquisition de compétences.

- Service(s) concerné(s) : Service Vie Etudiante (DVEC)
- Temporalité : Action en cours

6.2.2. Initiatives professionnalisantes

Développer les initiatives en faveur d'une meilleure professionnalisation étudiante

Afin d'améliorer la professionnalisation de leur formation en premier cycle, l'Université favorise l'investissement des étudiants et des étudiantes dans des projets individuels ou collectifs. Cet objectif, reconnu dans une Unité d'enseignement socle des licences, peut prendre des formes variées à l'initiative des composantes et équipes pédagogiques. L'objectif est de permettre aux étudiantes et étudiants d'identifier, développer et valoriser de nouvelles compétences.

- Service(s) concerné(s) : Composantes, Direction Formation
- Temporalité : Action en cours

6.2.3. Césure

Renforcer l'accompagnement dans les projets de césure

La césure est une interruption temporaire et volontaire des études sur 1 ou 2 semestres pour réaliser un projet personnel (bénévolat, volontariat, entrepreneuriat, stage volontaire, activité salariée...) ou vivre une expérience culturelle ou linguistique à l'étranger. Afin de profiter pleinement de l'expérience acquise et du développement de ses compétences lors de la période de césure, il est très important de réfléchir et de travailler sur un projet concret, construit et précis. L'université accompagne les étudiants dans l'élaboration de leur projet et tout au long de la période de césure.

- Service(s) concerné(s) : COSIE (DF)
- Temporalité : Action en cours

6.2.4. Bénévolat

Valoriser les partenariats associatifs par conventionnement

Pour inciter les étudiants et les étudiantes à s'engager bénévolement dans des structures associatives qui portent ses valeurs citoyennes, l'Université Lumière Lyon 2 a signé des conventions de partenariats avec plusieurs associations (AFEV, Zup de co, Vrac Université, Secours populaire). Ces partenariats assurent un suivi d'accompagnement pour les étudiants et les étudiantes engagées comme élément de formation active entre les acquis de formation théorique universitaire et les acquis pratiques lors de leur engagement.

- Service(s) concerné(s) par l'action : Service Vie Étudiante (DVEC)
- Temporalité : Action en cours

6.3. Transition écologique et sociale

Favoriser des pratiques plus respectueuses de l'environnement

Le schéma directeur DD-RSE de l'Université (Développement Durable, Responsabilité Sociétale et Environnementale) a été élaboré pendant 14 mois et finalisé en décembre 2024. Dénommé Plan AVENIRS pour "Actions Vers des ENgagements Innovants, Responsables et Soutenables", il se compose d'un Diagnostic et d'un Plan d'Actions. Il est le fruit d'une véritable co-construction, ayant associé dès le démarrage des travaux les trois communautés de l'Université (étudiants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs), réparties dans des groupes de travail toujours mixtes, afin de croiser les points de vue. Ce choix a permis d'aboutir à des solutions réalistes car tenant compte des contraintes et objectifs des uns et des autres. Un groupe miroir a été également constitué, qui réunit 8 partenaires de l'Université particulièrement engagés sur la transition écologique et sociale (collectivités, établissements d'enseignement supérieur, associations, entreprises).

Le Diagnostic fait état de 425 dispositifs, actions ou projets déjà réalisés en lien avec la Transition Ecologique et Sociale, touchant chacun des 17 ODD (Objectifs de Développement Durable) définis par les Nations- Unies.

Le Plan d'actions, lui, priorise parmi l'ensemble des nombreuses propositions formulées, 9 actions déclinées en fiches-actions sur les thèmes de la Formation, de la Recherche, de la Décarbonation ou encore de l'Ecologisation des campus. Il bénéficie par ailleurs d'une année

supplémentaire d'approfondissements et de productions sur trois thèmes qui concernent à la fois les étudiants, les enseignants-chercheurs et les personnels administratifs : Rythmes & Temps, Mobilités et Alimentation. En effet les groupes de travail sur ces trois thématiques continuent de se rassembler et livreront de nouvelles fiches-actions fin décembre 2025.

Sont ici présentées les actions directement ressorties des groupes du Schéma directeur Vie étudiante.

6.3.1. Mobilités douces

Favoriser les mobilités douces pour venir sur les campus

Afin d'encourager les étudiants et les étudiantes à se déplacer à vélo, l'université développe des emplacements de stationnement sur les campus, aménage de nouveaux espaces sécurisés et communique sur les itinéraires cyclables pour rejoindre les campus depuis le réseau métropolitain. L'université accueille également un atelier d'auto-réparation associatif sur le campus Porte des Alpes et assure la promotion des stations de vélo en libre-service ou des dispositifs de prêts gratuits proposés par la Métropole du Grand Lyon.

- Service(s) concerné(s) : DIMMO, DIRCOME
- Temporalité : Action en cours

6.3.2. Covoiturage

Promouvoir une application de covoiturage

La promotion d'une application de covoiturage vise à répondre aux besoins des usagers du campus Porte des Alpes car ce campus éloigné du centre-ville est moins bien desservi en transports en commun que les campus Berges du Rhône, du Vinatier ou du site Rachais. De plus, la diminution du nombre de places de parking de l'avenue de l'Europe, avec la construction de 700 nouveaux logements sur ce site, pourrait créer des problèmes de stationnement. Cette initiative vise à réduire le nombre de véhicules accédant au campus par la création d'une communauté mixte personnels/étudiants autour du covoiturage.

- Service(s) concerné(s) : Service Accueil général (DVEC), DIRCOME, DIMMO, ensemble de la communauté universitaire
- Temporalité : Voir Plan AVENIRS (fiche action 3.2.1)

6.3.3. Tri des déchets

Poursuivre la sensibilisation au tri

Depuis la rentrée 2024, l'université a démarré la mise en place d'un nouveau système de tri pour réduire son impact environnemental. Les campus bénéficient de points de collecte dont les emplacements ont été déterminés afin de minimiser les contraintes des personnels d'entretien et de faciliter l'accès des étudiants et étudiantes et des personnels. Pour favoriser le tri des emballages, les corbeilles ont été retirées des salles d'enseignement et des bureaux. Une campagne de communication sur la sensibilisation aux consignes de tri et à la prévention des déchets sera développée chaque année.

- Service(s) concerné(s) : DIMMO, DIRCOME
- Temporalité : Voir Plan AVENIRS (fiche action 1.3)

6.3.4. Végétalisation

Développer les actions de végétalisation des campus

L'aménagement paysager des campus est inclus dans la feuille de route de l'université notamment au travers du Plan Guide du campus Porte des Alpes. En partenariat avec le service des espaces verts et avec des associations naturalistes, des chantiers participatifs de plantations et des actions de sensibilisation des étudiants et étudiantes aux enjeux de la biodiversité en milieu urbain ont été proposés. La plantation de haies naturelles d'essences locales (alisiers blancs, cornouillers, cormiers, églantiers, chênes pubescents, rosiers sauvages...) constituera à l'avenir des trames vertes essentielles pour la circulation et le développement de la petite faune des sites, insectes et oiseaux notamment. De plus une parcelle potagère située sur le campus Porte des Alpes est mise à disposition d'un jardin partagé entre personnels et étudiants.

- Service(s) concerné(s) : DIMMO, Service Vie Étudiante (DVEC)
- Temporalité : Action en cours

6.3.5. Sensibilisation Nature

Maintenir la sensibilisation aux milieux naturels/enjeux écologiques par les activités physiques et sportives

A travers cette action et en s'ajustant à la nouvelle offre de formation, les étudiantes et étudiants pourront poursuivre leur sensibilisation aux impacts géophysiques et/ou socioéconomiques du changement climatique sur les milieux montagnards et aux incidences sur les pratiques sportives afférentes.

- Service(s) concerné(s) : Service Universitaires des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)
- Temporalité : Action en cours

- RESPECT DES LIEUX
- AFFICHAGE DYNAMIQUE
- FORMATIONS ASSOCIATIVES
- RESEAU ASSOCIATIF
- SENSIBILISATION PAR LES PAIRS
- SENSIBILISATION ET INCLUSION
- TUTORAT
- PARRAINAGE
- DELEGUES DE PROMOTION
- FORMATION DES ELUS ETUDIANTS



AXE 1

ACCUEIL VIE DES CAMPUS

THÈME : Lieux de vie étudiante

OBJECTIF DE L'ACTION : Associer et sensibiliser les usagers pour contribuer au maintien de la propreté des campus

CONTEXTE : À cause d'une forte fréquentation des campus en période de pause méridienne, il est très souvent constaté une altération du niveau de propreté en milieu d'après-midi (poubelles qui débordent, manque de produits consommables dans les sanitaires...). Des détériorations dans les locaux (vandalisme) ainsi que des dysfonctionnements (pannes) peuvent être subis par les usagers avant même que les personnels des services techniques des sites n'en aient eu connaissance et puissent intervenir. L'usager se retrouve alors seul face à ce désagrément et n'a pas la possibilité de le signaler. Cela peut susciter des incompréhensions envers l'administration et donc une mauvaise image de l'établissement.

DESCRIPTIF DE L'ACTION : Pour permettre de maintenir une bonne qualité d'accueil tout au long de la journée, une première phase consistera en l'analyse des problèmes rencontrés, de leur fréquence et de leurs modalités actuelles de prise en charge. Une seconde étape de l'action pourra consister à mettre en place une campagne de sensibilisation et à co-construire des solutions avec les usagers et usagères afin de responsabiliser chacun dans le respect de ces lieux communs. Enfin, l'opportunité de créer un processus de signalement spécifique (formulaire via QR code, outil intranet de ticketing GLPI ou application mobile) permettant aux services opérationnels (entretien, logistique, technique, sécurité) d'identifier avec plus de réactivité les zones nécessitant une intervention sera étudié dans le cadre de l'axe Gestion de la relation usagers du Schéma directeur du numérique. Cet outil devra d'une part, être ergonomique pour l'usager et simple d'utilisation pour les services, et permettre, d'autre part de gérer efficacement les éventuels doublons de signalement. Cette procédure de signalement par l'usager devra également être complétée par une sensibilisation au respect des lieux et aux comportements de bonne conduite. Une campagne de communication sensibilisation

aux écogestes avec des « punchlines décalées et/ou slogans chocs » couplée à l'organisation d'actions de sensibilisation au ramassage des déchets de type « clean walk » permettraient de diminuer les actes d'incivilités afin de garantir le maintien de la propreté des bâtiments et des espaces extérieurs.

BÉNÉFICES/AVANTAGES DE L'ACTION :

- Amélioration de la propreté dans les locaux grâce à la responsabilisation des usagers et usagères et à l'identification rapide des dysfonctionnements (témoignage usagers = transmission de l'information en temps réel).
- Bien être des personnes étudiantes et des personnels car meilleures conditions d'accueil
- Amélioration de l'image de l'établissement (au service du confort des usagers).

CONTRAINTES/FREINS :

- Contraintes budgétaires liées à la prise en charge éventuelle d'interventions techniques ou de nettoyage supplémentaires dont les modalités restent à définir.
- Charge de travail supplémentaire pour les agents référents en charge du traitement des signalements et de la coordination avec les services opérationnels.
- Plan de charge DSI pour la mise en place d'un outil de signalement ergonomique pour l'usager et simple d'utilisation pour les services.
- Problème de la gestion des signalements en doublons à étudier.

TEMPORALITÉ DE MISE EN PLACE :

- 2026 : étude de faisabilité, déploiement outil signalement et formation à l'utilisation
- 2027 : phase test sur une seule zone par campus
- 2028 : déploiement sur l'ensemble des campus, évaluation

MOYENS MOBILISABLES :

- Vacance étudiante avec accès au stock pour réalimenter les consommables en après-midi
- Mise en place d'un comité des usagers

ACTEURS ET PILOTE* DE L'ACTION : DIMMO*, DSI, DIRCOM, ensemble de la communauté universitaire

INDICATEURS DE SUIVI ET DE RÉUSSITE :

Nombre et typologie des signalements.

Enquête satisfaction sur les conditions d'accueil.



AXE 1

ACCUEIL VIE DES CAMPUS

THÈME : Communication

OBJECTIF DE L'ACTION : Améliorer la communication physique sur les campus

CONTEXTE : Cet outil de communication complémentaire offre une réactivité pertinente pour les activités de l'établissement, et une attractivité renforcée auprès des usagers. La programmation de ce réseau d'écrans pourrait être constituée d'une partie commune (informations institutionnelles et/ou à l'échelle de l'établissement), et d'une partie dédiée au bâtiment, à la composante ou la direction où est situé un écran en particulier. Par exemple permettre un focus sur la programmation culturelle devant l'amphi culturel, sur les conférences à la Faculté de droit, etc.

DESCRIPTIF DE L'ACTION : La mise en place d'un réseau d'une dizaine d'écrans dynamiques permettra de partager de manière rapide et efficace des informations avec la communauté universitaire, telles que des annonces d'événements, des rappels administratifs, des urgences ou des alertes en temps réel. Les écrans pourront être utilisés pour promouvoir des événementiels organisés sur les campus comme des conférences, des séminaires, ou des animations étudiantes. L'affichage dynamique permettra aussi de valoriser les informations institutionnelles comme les campagnes de sensibilisation (VSS, élections, tri...).

BÉNÉFICES/AVANTAGES DE L'ACTION :

- Communication polyvalente à fort impact visuel : texte, photos, vidéos
- Informations actualisables en temps réel
- Diminution du nombre d'impressions d'affiches papier
- Planification d'un calendrier de diffusion des contenus.

CONTRAINTESES/FREINS :

- Conception d'une programmation utilisant une mise en page chartée en accord avec l'identité visuelle de l'établissement
- Intégration des principes d'accessibilité visuelle (polices adaptées, niveaux de contraste des couleurs...)

- Installation des écrans à des endroits stratégiques et techniquement possible...
- Logiciel permettant à la fois une gestion centralisée et par zone de diffusion
- Identification des gestionnaires des écrans en central et par zones de diffusion
- Formation des agents référents.

TEMPORALITÉ DE MISE EN PLACE :

- 2025 : identification des emplacements et choix du prestataire
- 2026 : installation de la première vague d'écrans
- 2027 : installation de la seconde vague d'écrans

MOYENS MOBILISABLES : Budget DSI (40 000€ dont 27 000€ pour la 1ère tranche)

ACTEURS ET PILOTE* DE L'ACTION : Accueil Général*, DSI, DIRCOME, Services centraux, composantes

INDICATEURS DE SUIVI ET DE RÉUSSITE :

Evolution du niveau de satisfaction des outils de communication (Enquêtes Conditions d'études)



AXE 2

ANIMATION VIE DES CAMPUS

THÈME : Vie associative

OBJECTIF DE L'ACTION : Proposer des formations aux associations étudiantes agréées

CONTEXTE : Pour faciliter et développer la vie associative sur les campus et permettre aux responsables associatifs et à leurs membres actifs d'acquérir des compétences et mener à bien leurs projets, l'université souhaite développer un programme de formation avec des temps d'échange de bonnes pratiques. En effet, savoir gérer une association au quotidien n'est pas toujours facile, et bien des aspects du fonctionnement d'une association ne s'improvisent pas : organiser une assemblée générale, gérer une comptabilité, démarches à effectuer pour organiser un événement... Autant de questions qui nécessitent d'être bien formé.

DESCRIPTIF DE L'ACTION : En plus de l'accompagnement individualisé, notamment pour l'aide à la création d'association (action 2.5.2), le pôle initiatives étudiantes souhaite proposer un calendrier de formation aux associations agréées dont les thématiques abordées seraient les suivantes :

- Méthodologie au montage de projet
 - Elaboration d'un budget prévisionnel et recherche de financeurs
 - Sensibilisation aux risques festifs
 - Communication
 - Passation
- Les formations prendront une forme interactive et seront basées sur des cas pratiques et concrets.

BÉNÉFICES/AVANTAGES DE L'ACTION :

- Formations gratuites pour les associations
- Pas de prés-requis nécessaires
- Acquisitions de compétences transmissibles aux autres membres associatifs

CONTRAINTESES/FREINS :

- Formation en présentiel à privilégier
- Choix du créneau horaire et de la période proposée

TEMPORALITÉ DE MISE EN PLACE :

- À partir de 2026

MOYENS MOBILISABLES : Budget SVE, CVEC**ACTEURS ET PILOTE* DE L'ACTION :** DVEC*

INDICATEURS DE SUIVI ET DE RÉUSSITE :
Taux de participation aux formations + satisfaction



AXE 2

ANIMATION VIE DES CAMPUS

THÈME : Vie associative

OBJECTIF DE L'ACTION : Coordonner un réseau interne d'associations étudiantes agréées

CONTEXTE : Une vie de campus dynamique dépend fortement de la capacité des associations étudiantes à proposer des animations. Les associations de filières ou transversales (liées à une thématique) n'ont pas toutes les mêmes forces vives au niveau de l'implication de leurs membres actifs. Pour certains projets d'organisation évènementielle, une mutualisation des moyens et une coordination s'avèrent nécessaires. La création de la Réunion des Associations autour de la Vie Étudiante (RAVE) a ainsi vu le jour en 2023 à l'initiative des Vice-Présidents étudiants.

DESCRIPTIF DE L'ACTION : Composée d'une dizaine d'associations, la RAVE se réunit normalement une fois par mois.

La mise en place d'une coordination va permettre d'assurer la cohésion et la pérennité de ce réseau d'associations étudiantes agréées à l'Université Lumière Lyon 2.

En plus des échanges de pratiques et de la mutualisation des ressources, les missions principales de la coordination de la RAVE sont d'organiser, de réaliser et de promouvoir des actions améliorant la vie universitaire des étudiantes et étudiants. Au côté du Service Vie Etudiante, la RAVE participe activement aux animations lors de la période de rentrée puis organise de façon autonome un événement semestriel. La RAVE collabore également avec les services universitaires pour des journées d'actions de sensibilisation à l'échelle de l'établissement.

BÉNÉFICES/AVANTAGES DE L'ACTION :

- Accompagnement des associations dans leurs besoins.
- Coordination et mutualisation des moyens logistiques et humains.
- Dynamisation de la vie de campus par l'organisation d'événements et amélioration de la cohésion entre associations.

- Favoriser le pair à pair via un recrutement étudiant.

CONTRAINTE/FREINS :

- Recrutement et intégration de nouvelles associations.
- La participation au réseau repose sur l'engagement personnel des membres de chaque association, elle est remise en cause à chaque renouvellement des bureaux associatifs et peut différer d'un semestre à un autre.
- Assurer une passation annuelle du coordinateur.
- Réussir à recruter un profil suffisamment expérimenté pour un travail autonome en gestion de projet, tout en étant disponible sur les deux semestres.

TEMPORALITÉ DE MISE EN PLACE :

- Février 2026 : recrutement coordinateur
- Avril 2026 et novembre 2026 : événementiel organisé par la RAVE
- Septembre 2026 : participation aux actions de rentrée

MOYENS MOBILISABLES : Emploi étudiant financé par la CVEC (125h annuel)

ACTEURS ET PILOTE* DE L'ACTION : DVEC*

INDICATEURS DE SUIVI ET DE RÉUSSITE :
Nombre d'associations engagées dans la RAVE



AXE 3

SANTÉ, INCLUSION

THÈME : Actions de prévention

OBJECTIF DE L'ACTION : Recruter et former des Ambassadeurs Prévention Santé, Inclusion et lutte contre les VSS.

CONTEXTE : Les actions de prévention mises en place au sein de l'établissement telles que les ateliers ou animations thématiques du SSE (risques festifs, sexualité et vie affective, santé mentale, alimentation...) et les outils de lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) tels que la Cellule CHDVSS, restent insuffisamment connus des étudiants et étudiantes. Afin d'amplifier la portée des initiatives amorcées ces dernières années, le Service de Santé Etudiante et le Service Vie Etudiante souhaitent constituer une équipe d'ambassadeurs et d'ambassadrices dont les missions seront de communiquer sur ces ressources internes de pairs à pairs, et sensibiliser sur les bons gestes à adopter.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Ces étudiants contractuels à temps partiel seront les vecteurs de la politique de santé, d'inclusion et de lutte contre les VSS de l'université. Ils participeront aux évènements institutionnels et mettront en place des actions de sensibilisation.

Ils seront les communicants dynamiques des dispositifs d'accompagnement et des ressources mis en place par l'établissement et faciliteront l'accès au service de santé. Par le dialogue et l'écoute avec les autres étudiants et étudiantes, ils assureront la promotion de la cellule discrimination, dispositif de lutte contre les harcèlements, les discriminations et les violences sexistes et sexuelles, et d'autres outils tels que le module Stop VSS ou les formations dédiées aux associations. La constitution de l'équipe des ambassadeurs pourrait donner lieu à une spécialisation des étudiants sur des sujets (santé, VSS), et à une gestion en direct par le SSE et le SVE en fonction des thématiques, tout en conservant une base commune de connaissances et une certaine polyvalence.

BÉNÉFICES/AVANTAGES DE L'ACTION :

- Sensibilisation optimale en pair à pair avec accessoire vestimentaire d'identification.
- Mutualisation d'une partie des moyens (recrutement, formation, voire encadrement) entre le SSE et le SVE
- Polyvalence des ambassadeurs sur ces sujets.

CONTRAINTE/FREINS :

- Important volume horaire consacré à la formation.
- Recherche de financements pérennes.

TEMPORALITÉ DE MISE EN PLACE :

- 2025-26 : recherche de financements + montage formation
- 2026-27 : recrutement et mise en place des ambassadeurs

MOYENS MOBILISABLES :

CVEC, COMP, AAP région, enveloppe ministérielle de la MH

ACTEURS ET PILOTE* DE L'ACTION :

DVEC* (avec SVE et SSE)

INDICATEURS DE SUIVI ET DE RÉUSSITE :

Nombre d'actions organisées et de participants sensibilisés.

Nombre de saisines de la CDHVS.



AXE 3

SANTÉ, INCLUSION

THÈME : Accompagnement des Etudiants en Situation de Handicap (ESH)

OBJECTIF DE L'ACTION : Sensibiliser à la démarche d'inclusion

CONTEXTE : Les Rencontres Autour Du Handicap (RADH) sont un temps fort de sensibilisation à la démarche d'inclusion. Cependant, cet événementiel qui bénéficie d'une bonne communication ne se concentre que sur une seule semaine par an. Cette sensibilisation nécessiterait donc des relais d'action toute au long de l'année afin de normaliser la démarche. Des animations courtes de mise en situation au sein même de la programmation universitaire déjà existante pourraient être organisées ou pourraient s'intégrer directement à la formation par le biais des équipes pédagogiques que cela soit en Cours Magistraux (CM) ou en Travaux Dirigés (TD).

DESCRIPTIF DE L'ACTION : L'idée serait d'élaborer un catalogue de kits pédagogiques où chaque kit sensibilisera à un trouble spécifique. Chaque kit serait constitué d'un prêt de matériel pour simuler le trouble auprès des participants, ainsi que d'une fiche activité pour l'animateur présentant le déroulé de l'activité de sensibilisation et d'une fiche ressource pour améliorer la connaissance sur ce trouble. La sensibilisation à un trouble peut nécessiter l'acquisition de matériel, comme des gants de boxe pour illustrer la dyspraxie, des parcours canne blanche pour la déficience visuelle ou l'adaptation des supports numériques (diaporama à trous) pour illustrer la dyslexie... Cette proposition de sensibilisation « clef en main » pour l'organisateur dans le cadre pédagogique, pourrait être déployée également dans la programmation des services (COSIE, service culturel, DISS, SVE...). Les Cafés de la MDE (Action 4.3.1) pourraient par exemple proposer des Karaokés ou blind-test musicaux en Langue des Signes Française (LSF), des quizz culture générale en braille ou toutes sortes de jeux de société avec défis et mise en situation de handicap.

BÉNÉFICES/AVANTAGES DE L'ACTION :

- Amplifier fortement la sensibilisation par la mise en situation lister les troubles pouvant permettre une mise en situation.
- Toucher un plus grand nombre d'étudiants et d'étudiantes novices sur ces sujets d'inclusion en ne s'adressant pas uniquement à des personnes déjà sensibilisées.

CONTRAINTE/S/FREINS :

- Penser l'outil pour les enseignants en rédigeant un déroulé d'activité qui puisse s'intégrer dans la formation proposée par les composantes.
- Rédiger des fiches activités et fiches ressources par les référentes et référents MH ou missions intégrées à la fiche de poste de futurs ambassadeurs Santé.
- Trouver des prestataires qui pourraient intégrer cette sensibilisation lors des animations.
- Prévoir la campagne de communication à cette offre de sensibilisation auprès des personnels enseignants et administratifs.

TEMPORALITÉ DE MISE EN PLACE :

- 2026 : Conception des kits
- 2027 : Communication de l'offre du catalogue + animations
- 2028 : Animations + ajout de kit supplémentaires.

MOYENS MOBILISABLES :

- CVEC fonctionnement, Budget MH pour achat matériel
- CVEC pour heures vacations (Ambassadeurs santé ?)

ACTEURS ET PILOTE* DE L'ACTION :

DVEC*, DIRCOM, Composantes, Services centraux, associations étudiantes

INDICATEURS DE SUIVI ET DE RÉUSSITE :

Nombre de personnes sensibilisées + enquête de satisfaction



AXE 5

ACCOMPAGNEMENT DANS LES ÉTUDES

THÈME : Aides de pair à pair

OBJECTIF DE L'ACTION : Mettre en place un dispositif de tutorat pour les L1

CONTEXTE : L'objectif du tutorat disciplinaire entre pairs est d'accompagner les étudiants et les étudiantes de L1 volontaires afin de favoriser leur réussite, tout en développant leur autonomie et en facilitant leur intégration à l'université. Le rôle du tuteur étudiant n'est donc pas de se substituer aux enseignants mais d'apporter un accompagnement personnalisé. En complément des enseignements, il apporte un soutien ciblé sur les besoins rencontrés par l'étudiant tutoré. Il se sert de son expérience d'étudiant ayant déjà suivi et assimilé les mêmes enseignements et la méthodologie universitaire dans le cursus. Les tuteurs interviennent principalement pour accompagner les étudiants tutorés à s'approprier les notions abordées dans les cours (CM et TD) ou les prérequis (remédiation), à organiser leur travail (méthodologie) et à maintenir un soutien moral au tutoré (motivation). Il n'apporte pas de contenu supplémentaire aux enseignements.

DESCRIPTIF DE L'ACTION : Plusieurs modalités de tutorats pourraient être mises en place comme des permanences, des ateliers thématiques ponctuels en lien avec les cours ou la méthodologie, des séances tout au long du semestre en effectif réduit. Les ateliers pourraient se dérouler en présentiel, à distance en visioconférence ou de manière hybride, c'est-à-dire avec des activités à réaliser à distance et des temps de regroupement et d'échange en présentiel (2h/semaine).

Un pilotage centralisé du dispositif serait donc nécessaire à l'échelle de l'établissement mais le recrutement des tuteurs relèverait de la responsabilité des composantes.

En fonction du budget dédié au dispositif, il faudra déterminer la cible ou le nombre d'étudiants concernés et la durée du tutorat (nombre de séances, durée calendaire). Le tutorat sera basé sur le volontariat des étudiants de L1. La question de la sollicitation des étudiants en MEEF pourrait également être étudiée pour un tutorat méthodologique.

BÉNÉFICES/AVANTAGES DE L'ACTION :

- Favoriser la réussite des L1 par l'acquisition de méthodologies.
- Efficacité prouvée de l'accompagnement entre pairs.
- Expérience et développement de compétences pédagogiques valorisables pour les tuteurs
- Mise en œuvre d'un dispositif répondant aux objectifs du MESR sur le volet réussite.

CONTRAINTE/FREINS :

- Identification des étudiants cibles pour cet accompagnement : 1028 étudiants en L1 issus de baccalauréat technologique ou professionnel (cf. chiffres 2024).
- Moyens financiers mobilisables par les composantes à allouer au COSIE pour pilotage.
- Travail en bonne collaboration entre tuteurs et enseignants référents.
- Maintien de l'engagement des tutorés sur la totalité de la durée du dispositif.
- Formation pédagogique des tuteurs (rôle, posture) + PSSM par SSE.
- Mise à disposition de salles pour les séances de tutorats, convergences des emplois du temps et des disponibilités tutorés/tuteurs.

TEMPORALITÉ DE MISE EN PLACE :

- Juin 2026 : Étude de faisabilité
- Septembre 2026 : Recrutement & formation tuteur, mise en place de l'accompagnement

MOYENS MOBILISABLES :

- Budget composantes + Subvention publique pour pilotage COSIE.

ACTEURS ET PILOTE* DE L'ACTION :

DF (COSIE si renfort et budget alloué)*, composantes*, DRHAS, SSE

INDICATEURS DE SUIVI ET DE RÉUSSITE :

Taux de réussite aux examens + assiduité aux séances



AXE 5

ACCOMPAGNEMENT DANS LES ÉTUDES

THÈME : Aides de pair à pair

OBJECTIF DE L'ACTION : Favoriser les projets d'accompagnement par les pairs au sein des associations étudiantes

CONTEXTE : Les actions de parrainages ou de mentorat sont à distinguer de celles du tutorat (action 5.3.1) par le caractère bénévole des accompagnants sur des sujets non pédagogiques.

Certaines associations de filières de type BDE (bureau des étudiants) ou d'associations de promotion de Masters mettent en place des actions d'entraide entre étudiants et étudiantes issues de promotions différentes. Ces projets peuvent être soutenus par la mise à disposition de locaux pour des ateliers et pour des événements conviviaux destinés à favoriser les échanges. L'accompagnement qui se déroule généralement au début du premier semestre a vocation à créer du lien entre les différentes promotions tout en facilitant la découverte de l'université pour les L1.

Ces actions de parrainage permettent aux associations étudiantes de recruter de nouveaux membres et se déroulent selon la volonté et l'historique de l'association.

DESCRIPTIF DE L'ACTION : Le parrainage est l'accompagnement d'un nouvel étudiant par un étudiant plus expérimenté, pour créer du lien, l'aider dans son intégration et répondre à ses questions afin que son expérience étudiante se déroule dans les meilleures conditions.

Des « parrains / marraines », étudiants de L2 ou L3 de la même filière, sont mis en relation avec des étudiants « filleul(e) » qui arrivent. Cela se fait sur la base du volontariat.

BÉNÉFICES/AVANTAGES DE L'ACTION :

- Favoriser l'intégration des L1 lors de la période de rentrée.
- Le parrain assure un soutien moral et des conseils à son filleul.
- Développement du sentiment d'appartenance du filleul à son association de composante.
- Des actions de cohésion permettront au L1 de se rencontrer et de tisser des liens.

CONTRAINTE/S/FREINS :

- S'assurer de la bienveillance du parrain (action de bizutage lors de l'intégration).
- Manque de volontaires en L2 et L3.
- Difficultés de l'association à proposer cet accompagnement en début d'année après une passation administrative.
- Absence d'association dynamique ou active dans certaines filières.
- Limite du parrainage pour des besoins liés au pédagogique.

TEMPORALITÉ DE MISE EN PLACE :

- Septembre 2026

MOYENS MOBILISABLES : CVEC

ACTEURS ET PILOTE* DE L'ACTION : DVEC*

INDICATEURS DE SUIVI ET DE RÉUSSITE :

Nombre d'associations proposant le dispositif



AXE 6

CITOYENNETÉ

THÈME : Implication, consultation et prise de décision dans la vie universitaire

OBJECTIF DE L'ACTION : Généraliser la désignation d'étudiants référents dans les composantes

CONTEXTE : Dans certaines composantes et à plus petite échelle dans certaines filières, des étudiants et des étudiantes ont été identifiées par les enseignants responsables de diplôme, ou par leurs secrétariats pédagogiques comme référents. Ces personnes ont un rôle d'interface entre les étudiants et les différents services de l'université. Dans la plupart des cas ils ne sont pas élus mais jouent un rôle primordial lorsque l'université veut diffuser une information ou développer une action de concertation avec ses usagers et ses usagères.

DESCRIPTIF DE L'ACTION : Ces représentants ou délégués de promotion pourraient être généralisés dans l'ensemble des composantes et institutionnalisés par la reconnaissance et la valorisation de leur engagement (voir action 6.2.1). Pour une année universitaire, le délégué serait l'interlocuteur privilégié de sa promotion dans les rapports pédagogiques et de vie étudiante avec sa filière. En compléments des élus en conseils centraux, le rôle principal du délégué de promotion serait de parler au nom de l'ensemble des étudiants et des étudiantes de sa promotion en faisant remonter les propositions d'amélioration et en signalant les dysfonctionnements rencontrés. Ils auraient pour mission d'assurer une meilleure circulation des informations pratiques entre les étudiants et l'équipe enseignante et de leur faire part de tous éléments nécessitant une intervention de l'équipe enseignante ou de la composante. Ils pourraient être réunis à l'initiative des vice-présidents étudiants sur des projets de vie étudiante et de campus, et ils pourraient occasionnellement être conviés aux conseils de composantes selon l'ordre du jour pour des remontée d'informations sur l'organisation générale (logistique et administrative) des études.

Les délégués de proximité pourraient intervenir quelques minutes au début d'un cours pour relayer une information à transmettre auprès de leurs camarades au sujet de la formation, ou de la vie de l'établissement (événements associatifs, travaux, restauration, vie électorale...).

BÉNÉFICES/AVANTAGES DE L'ACTION :

- Amélioration de la circulation de l'information entre étudiant et administration.
- Renforcer le dialogue/créer un lien entre étudiants et enseignants.
- Relation de confiance et contact facilité de pair à pair.
- Amélioration du quotidien des étudiants.

CONTRAINTE/FREINS :

- Difficultés de recrutement de volontaires surtout pour les L1
- Mode de désignation à déterminer
- Attention particulière à accorder à la représentativité pour les effectifs importants
- Rédaction d'une fiche de mission et d'organisation une réunion d'information
- Rôle des délégués de promotion à cadrer pour interagir en complémentarité de l'action des organisations représentatives et de leurs élus en conseils centraux.

TEMPORALITÉ DE MISE EN PLACE :

- 2026

MOYENS MOBILISABLES :

Dispositif EE
Secrétariats de scolarité des composantes*, DIRCOME.

INDICATEURS DE SUIVI ET DE RÉUSSITE :

Nombre de représentants présents en conseil de composante.

Nombre de délégués valorisés



AXE 6

CITOYENNETÉ

THÈME : Implication, consultation et prise de décision dans la vie universitaire

OBJECTIF DE L'ACTION : Proposer une formation « Prise de poste de mandat étudiant »

CONTEXTE : Tous les 4 ans ont lieu les élections pour le renouvellement complet des conseils centraux de l'université. A cette occasion, étudiantes et étudiants, personnels administratifs, techniques, enseignantes, enseignants, chercheuses, chercheurs sont appelés à voter. Ces élections permettent d'élire d'une part les membres de la Commission de la Recherche (CR) et de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) qui forment ensemble le Conseil Académique, et d'autre part les membres du Conseil d'Administration (CA) de l'université. Ces 3 conseils constituent les espaces privilégiés de débat et de décision de l'université. Pour les étudiants, le renouvellement des représentants a lieu tous les 2 ans ; 6 postes sont à pourvoir au CA, 14 à la CFVU et 5 à la CR.

Chaque titulaire étant élu avec un suppléant, 40 étudiants découvrent tous les 2 ans le rôle qui leur incombe en tant qu'élu au sein des instances universitaires. Afin de permettre une bonne prise de poste aux élus, un bon niveau d'implication et d'assiduité tout au long de leur mandat, il semble souhaitable de leur proposer un accompagnement au moment de leur prise de poste.

DESCRIPTIF DE L'ACTION : Les élections étudiantes ont lieu à l'automne mais le début des mandats n'est effectif qu'à partir de février. Cette période permettrait de proposer aux nouveaux élus ainsi qu'à leurs suppléants une formation sur :

- Les statuts de l'établissement (missions, structures, instances, organigramme administratif, règlement intérieur)
- Le règlement Général des études
- Les documents d'orientations stratégiques (plan Avenir, schémas directeurs...)
- Les commissions liées à la CVEC

BÉNÉFICES/AVANTAGES DE L'ACTION :

- Permettre aux nouveaux élus d'avoir des connaissances pour aider à la prise de décision.
- Enrichir les échanges en facilitant la prise de parole.
- Améliorer l'assiduité des élus aux réunions mensuelles des instances.
- Intégrer les suppléants pour une participation active en année n+1.
- Permettre une rencontre entre représentants des organisations représentatives.

CONTRAINTE/FREINS :

- Incertitude sur la participation des organisations représentatives
- Temporalité de la formation en fin de S1, vacances universitaires, examens et début S2
- Disponibilité des élus pour du présentiel
- Durée de la formation significative pour titulaires et suppléant

TEMPORALITÉ DE MISE EN PLACE :

- 2025-26 : conception de la formation
- automne 2026 : élections étudiantes
- Janvier 2027 : lancement du module de formation

MOYENS MOBILISABLES :

- Chargé de projet VE pour concevoir et coordonner la formation

ACTEURS ET PILOTE* DE L'ACTION : DVEC*, DAJIM, DIRCOME

INDICATEURS DE SUIVI ET DE RÉUSSITE :

Taux d'inscription/présence à la formation et satisfaction post formation.

Taux de présence et implication dans les échanges des élus étudiants dans les instances.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DU SCHÉMA



Afin de faire vivre le SDVE, un dispositif de suivi est mis en place. Celui-ci repose sur :

- * Des points d'étape réguliers auprès des différentes instances de l'Université (CFVU, Conseil de composante, CA) sous forme de bilan annuel et de mise en perspective des orientations pour l'année suivante. Annexé au schéma, ce document permettra une mise à jour annuelle tenant compte des évolutions de contexte et ajustant au mieux le suivi des réalisations aux priorités de la politique de vie étudiante de l'établissement.
- * Une stratégie et un dispositif de communication réguliers sur les réalisations du schéma, selon des formats et sur des réseaux adaptés aux publics cibles (étudiants, communauté éducative, partenaires, écosystème local...).
- * Un comité de suivi annuel afin de partager l'avancée des travaux, l'évaluation de leur impact, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et les niveaux de satisfaction atteints. Ce comité est composé des représentants étudiants, des représentants des composantes et des services centraux, des représentants des partenaires (CROUS, collectivités, ARS, services de l'Etat...), des membres du comité de pilotage et de l'équipe projet.

* 2 niveaux d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs

- un tableau de suivi des indicateurs de fiches actions

ACTIONS	INDICATEURS
1.1.6.Respect des lieux	Nombre et typologie des signalements. Enquête satisfaction sur les conditions d'accueil
1.5.5.Affichage dynamique	Evolution du niveau de satisfaction des outils de communication (Enquêtes Conditions d'études)
2.5.4.Formations associatives	Taux de participation aux formations + satisfaction
2.5.5.Réseau associatif	Nombre d'associations étudiantes agréées Indicateur PAP VIE 11
3.1.4.Sensibilisation par les pairs	Nombre d'actions organisées et de participants sensibilisés. Nombre de saisines de la CDHVS.
3.4.2.Sensibilisation et inclusion	Nombre de personnes sensibilisées + enquête de satisfaction
5.3.1.Tutorat	Taux de réussite aux examens + assiduité aux séances
5.3.3. Parrainage	Nombre d'associations proposant le dispositif
6.1.3. Délégués de promotion	Nombre de représentants présents en conseil de composante. Nombre de délégués valorisés
6.1.4. Formation des élus étudiants	Taux d'inscription/présence à la formation et satisfaction post formation.



- Un tableau de bord permettant de piloter la politique de vie étudiante

Enquêtes MESRI (thématisques)

Accueil des étudiants	Mise en œuvre et suivi de la certification Marianne ou SP+
Rythmes étudiants :	Mise en œuvre de la demi-journée libre d'enseignement : Oui/Non Nombre d'étudiants bénéficiant d'une pause méridienne / nombre de lieux de restaurant équipés Taux d'étudiants présents sur les campus bénéficiant d'une pause méridienne Taux de satisfaction des étudiants concernant les espaces de restauration au global et par espace (enquête conditions d'études)
Qualité de vie des étudiants : emplois étudiants et services civiques, description des missions	Effectifs (ou ETPT) par missions
Santé :	Indicateurs PAP VIE 05
Violence sexiste et sexuelles, discrimination	Bilan annuel de la cellule DHVSS
Social	Indicateurs PAP VIE 04a et 04b soutien financier
Engagement étudiant	Indicateurs PAP VIE 10 engagement étudiant
Culture	Indicateurs PAP VIE 15 à 17 pratiques culturelles
Sport	Indicateurs PAP VIE 13 à 14 pratiques sportives
Développement Durable	Voir indicateurs du Plan Avenir (schéma directeur DD-RSE de l'ULL2)
Logement étudiant	Taux d'étudiants connaissant les dispositifs d'aide à la recherche de logements (enquête vie étudiante ULL2)
Restauration étudiante	Taux d'étudiants connaissant les dispositifs d'aides alimentaires de l'université (enquête vie étudiante ULL2)
Profils particuliers : en situation de handicap, sportif de haut niveau, artiste en études	Nombre de demandes de régime spécial d'études par type + taux d'acceptation Nombre d'actions alimentation réalisées sur les campus au cours de l'année
Réussite et égalité des chances	Effectif étudiants sollicitant un régime spécial d'études par composante / niveaux Effectif étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études par composante / niveaux Taux de réussite académique des étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études par composante / niveaux
Réorientation – Tutorat	Effectif étudiants tuteurs par composante/ niveaux et objectifs (méthodologie, disciplines) Taux de réussite académique des étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études.

Accueil Vie des Campus

Animation Vie des Campus

Santé & Inclusion

Solidarités & Bien Vivre

Accompagnement dans les études

Citoyenneté



Thème	Intitulé de l'action	Objectifs de l'action	Avancement de l'action
• Thème 1.1 : Lieux de vie étudiante	Tiers-lieux	Action 1.1.1 Faciliter l'accès à des espaces permettant le travail individuel ou collaboratif	Action en cours
	Salles hors-sacs	Action 1.1.2 Développer des lieux de restauration polyvalents sur les campus	Voir Plan AVENIRS (fiche action 3.3.2)
	Salles informatiques	Action 1.1.3 Permettre un large accès à des espaces informatiques	Action en cours
	Salles de pause	Action 1.1.4 Proposer des espaces de détente et de convivialité	Action en cours
	Espaces extérieurs	Action 1.1.5 Développer l'aménagement des espaces extérieurs	Action en cours
	Respect des lieux	Action 1.1.6 Associer et sensibiliser les usagers pour contribuer au maintien de la propreté des campus	Voir fiche action SDVE
• Thème 1.2 : Accessibilité du public dans les campus	Signalétique physique	Action 1.2.1 Poursuivre la démarche d'amélioration de la signalétique directionnelle	Action en cours
	Procédure d'accessibilité	Action 1.2.2 Rédiger un registre d'accessibilité bâimentaire et mettre en place un référent	Voir Schéma Directeur Handicap
	Application de guidage	Action 1.2.3 Déployer et promouvoir Evelity (outil numérique inclusif d'accessibilité et d'orientation)	Action en cours
	Accessibilité physique	Action 1.2.4 Réaliser des travaux d'amélioration d'accessibilité bâimentaire	Voir Schéma Directeur Handicap
	Services Publics +	Action 1.2.5. Poursuivre la démarche d'amélioration continue dans les campus	Action en cours
• Thème 1.3 : Mobilités internationales	Accompagnement mobilité entrante	Action 1.3.1. Accompagner les étudiants internationaux à leur arrivée	Action en cours
	Accompagnement à l'intégration	Action 1.3.2. Favoriser l'intégration des étudiants internationaux	Action en cours
	Accompagnement mobilité sortante	Action 1.3.3. Accompagner les étudiants à leur départ	Action en cours
• Thème 1.4 : Numérique	Wifi	Action 1.4.1 Poursuivre le développement du wifi universitaire Eduroam	Action en cours
	Accessibilité numérique	Action 1.4.2 Améliorer l'accessibilité des outils numériques universitaires	voir SDSIN / SDH
	Accompagnement numérique	Action 1.4.3 Consolider l'assistance informatique étudiante	Action en cours
• Thème 1.5 : Communication	Réseaux sociaux	Action 1.5.1 Développer la communication sur les réseaux sociaux	Action en cours
	Découverte campus	Action 1.5.2 Proposer des visites guidées	Action en cours
	Découverte Vie étudiante	Action 1.5.3 Proposer des réunions d'information sur la vie des campus	Action en cours
	Accueil rentrée	Action 1.5.4 Mettre en place un dispositif d'accueil renforcé à la rentrée	Action en cours
	Affichage dynamique	Action 1.5.5. Améliorer la communication physique sur les campus	Voir fiche action SDVE

	Intitulé de l'action	Objectifs de l'action	Avancement de l'action
• Thème 2.1 : Rentrée	Intégration Vie étudiante	Action 2.1.1 Proposer des journées d'accueil pour les primo arrivants	Action en cours
	Evènementiel rentrée	Action 2.1.2 Proposer une soirée de lancement de l'année universitaire	Action en cours
• Thème 2.2 : Pratiques sportives	Sorties découvertes	Action 2.2.1 Organiser des stages et des activités en dehors de l'université	Action en cours
	Nuits du sport	Action 2.2.2 Organiser des manifestations de découverte d'une discipline sportive	Action en cours
	Compétitions sportives	Action 2.2.3 Organiser des tournois sportifs inter-composantes	Action en cours
• Thème 2.3 : Actions culturelles	Programmation culturelle	Action 2.3.1 Proposer une offre culturelle et artistique	Action en cours
	Ateliers de pratiques culturelles	Action 2.3.2 Animer des ateliers de pratiques culturelles et artistiques	Action en cours
	Tremplins étudiants	Action 2.3.3 Accompagner et valoriser la création étudiante	Action en cours
	Pratiques culturelles libres	Action 2.3.4 Encourager les pratiques libres	Action en cours
	Agenda des BU	Action 2.3.5 Valoriser l'agenda culturel proposé par les BU	Action en cours
	Sciences et patrimoine	Action 2.3.6 Proposer des actions de médiation scientifique et de valorisation du patrimoine	Action en cours
• Thème 2.4 : Initiatives étudiantes	Accompagnement de projets	Action 2.4.1. Proposer un accompagnement personnalisé aux initiatives étudiantes	Action en cours
	Soutien de projets	Action 2.4.2. Proposer un soutien financier	Action en cours
	Communication de projets	Action 2.4.3 Promouvoir les initiatives étudiantes	Action en cours
• Thème 2.5 : Vie associative	Agrément associatif	Action 2.5.1 Agréer, recenser et valoriser les associations étudiantes	Action en cours
	Création association	Action 2.5.2 Favoriser la création d'associations étudiantes	Action en cours
	Accompagnement associatif	Action 2.5.3 Faciliter les démarches administratives des associations étudiantes agréées	Action en cours
	Formations associatives	Action 2.5.4 Proposer des formations aux associations étudiantes agréées	Voir fiche action SDVE
	Réseau associatif	Action 2.5.5 Coordonner un réseau interne d'associations étudiantes agréées	Voir fiche action SDVE



Thème	Intitulé de l'action	Objectifs de l'action	Avancement de l'action
• Thème 3.1 : Actions de prévention	Bien-être	Action 3.1.1 Programmer des ateliers de gestion du stress et des émotions	Action en cours
	Santé mentale	Action 3.1.2 Proposer des formations en « premiers secours en santé mentale » (PSSM)	Action en cours
	Conduites à risques	Action 3.1.3 Développer des actions de sensibilisation à la prévention des conduites à risques	Action en cours
	Prévention par les pairs	Action 3.1.4 Recruter et former des Ambassadeurs Prévention Santé, inclusion et lutte contre les VSS	Voir fiche action SDVE
• Thème 3.2 : Accès aux soins	Soins payants	Action 3.2.1 Proposer une offre diversifiée en matière de consultations payantes	Action en cours
	Soins gratuits	Action 3.2.2 Proposer une offre diversifiée en matière de consultations gratuites	Action en cours
• Thème 3.3 : Activités physiques, sportives et artistiques	Promotion sport/santé	Action 3.3.1 Sensibiliser aux bienfaits des activités physiques, sportives et artistiques sur la santé	Action en cours
	Pratiques sportives encadrées	Action 3.3.2 Maintenir l'offre de pratique encadrée par le SUAPS	Action en cours
	Pratiques sportives libres	Action 3.3.3 Développer l'offre de pratique libre en autonomie	Action en cours
	Pratiques Sport/Santé	Action 3.3.4 Développer des actions de Sport-Santé	Action en cours
• Thème 3.4 : Accompagnement des Etudiants en Situation de Handicap (ESH)	Études et handicap	Action 3.4.1 Consolider le Plan d'Accompagnement de l'Etudiant en situation de Handicap (PAEH)	Action en cours
	Sensibilisation et Inclusion	Action 3.4.2 Sensibiliser à la démarche d'inclusion	Voir fiche action SDVE
	Culture et handicap	Action 3.4.3 Promouvoir les dispositifs d'accès à la culture des ESH	Action en cours
	Sport et handicap	Action 3.4.4 Promouvoir la pratique sportive des ESH	Action en cours

Thème	Intitulé de l'action	Objectifs de l'action	Avancement de l'action
• Thème 4.1 : Droits et aides sociales	Aides sociales	Action 4.1.1 Soutenir les étudiants et les étudiantes rencontrant des difficultés financières ou sociales	Action en cours
	Accompagnement social	Action 4.1.2 Proposer des permanences d'accompagnement pour les démarches administratives	Action en cours
	Précariété numérique	Action 4.1.3 Renforcer le dispositif précarité numérique	Action en cours
	Précariété menstruelle	Action 4.1.4 Maintenir le dispositif précarité menstruelle	Action en cours
• Thème 4.2 : Alimentation	Épicerie solidaire	Action 4.2.1 Accompagner le fonctionnement d'une épicerie sociale et solidaire	Action en cours
	Vente en vrac	Action 4.2.2 Faciliter l'accès à la consommation de produits alimentaires de qualité	Action en cours
	Sensibilisation diététique	Action 4.2.3 Promouvoir une alimentation saine et équilibrée	Action en cours
	Distributeurs automatiques	Action 4.2.4 Compléter l'offre de restauration existante par une offre d'appoint par distributeurs	Voir plan AVENIRS (fiche action 3.3.1)
• Thème 4.3 : Isolement social	Cafés de la MDE	Action 4.3.1 Programmer des animations récurrentes au sein des lieux de vie étudiante	Action en cours
	Actions BEI	Action 4.3.2 Animer des actions pour créer du lien social	Action en cours
	Agoraé	Action 4.3.3 Aménager des espaces de convivialité favorisant le lien social	Action en cours
• Thème 4.4 : Égalité, Respect, Diversité	Sensibilisation aux discriminations	Action 4.4.1 Organiser des actions de sensibilisation aux discriminations	Action en cours
	CDHVSS	Action 4.4.2 Promouvoir la cellule d'accompagnements d'aides aux témoins et victimes	Action en cours
	Sanitaires non genrés	Action 4.4.3 Proposer une signalétique de sanitaires non genrés	Action en cours
	Prénom d'usage	Action 4.4.4 Permettre la modification de son prénom d'usage	Action en cours



Thème	Intitulé de l'action	Objectifs de l'action	Avancement de l'action
• Thème 5.1 : Soutien à la réussite	Suivi des L1	Action 5.1.1 Maintenir le suivi des chargées d'orientation et d'accompagnement à la réussite des L1	Action en cours
	Accompagnement méthodologique	Action 5.1.2 Proposer une programmation d'ateliers méthodologiques	Action en cours
	Sportifs de haut niveau et artistes en études	Action 5.1.3 Accompagner les étudiants et étudiantes «sportifs de haut niveau» et «artistes en étude»	Action en cours
	Éloquence	Action 5.1.4 Organiser un concours d'éloquence interdisciplinaire	Action en cours
• Thème 5.2 : Orientation et insertion professionnelle	Accompagnement dans l'orientation	Action 5.2.1. Accompagner les parcours de formation et d'insertion	Action en cours
	Sensibilisation à l'orientation	Action 5.2.2 Accompagner et réussir sa réorientation	Action en cours
	Accompagnement à l'insertion professionnelle	Action 5.2.3 Accompagner et réussir son insertion professionnelle	Action en cours
	Job teaser	Action 5.2.4 Favoriser la mise en relation étudiants / entreprises	Action en cours
	Incubateur Lumière	Action 5.2.5 Stimuler et accompagner l'initiative entrepreneuriale	Action en cours
• Thème 5.3 : Aides de pairs à pairs	Tutorat	Action 5.3.1 Mettre en place un dispositif de tutorat pour les étudiants et étudiantes de L1	Voir fiche action SDVE
	Partage de notes	Action 5.3.2 Proposer un dispositif de partage de notes	Action en cours
	Parrainage	Action 5.3.3 Favoriser les projets d'accompagnement par les pairs au sein des associations étudiantes	Voir fiche action SDVE
• Thème 5.4 : Rythmes universitaires	RSE	Action 5.4.1 Proposer un Régime Spécial d'Etudes (RSE)	Action en cours
	Créneau Free	Action 5.4.2 Proposer un créneau hebdomadaire banalisé	Action en cours
	Calendrier universitaire	Action 5.4.3 Programmer un calendrier universitaire équilibré	Action en cours
	Pause méridienne	Action 5.4.4 Expérimenter une pause méridienne et analyser son impact sur la réussite étudiante	Voir Plan AVENIRS (fiche action 3.1.1)

Thème	Intitulé de l'action	Objectifs de l'action	Avancement de l'action
• Thème 6.1 : Implication, consultation et prise de décision dans la vie universitaire	BPE	Action 6.1.1 Augmenter la participation étudiante lors du Budget Participatif Étudiant	Action en cours
	Concertation étudiante	Action 6.1.2 Favoriser l'implication étudiante lors d'ateliers de concertation	Action en cours
	Délégués de promotion	Action 6.1.3 Généraliser la désignation d'étudiants référents dans les composantes	Voir fiche action SDVE
	Formation des élus étudiants	Action 6.1.4 Proposer une formation «Prise de poste de mandat étudiant»	Voir fiche action SDVE
• Thème 6.2 : Engagement étudiant	Valorisation engagement	Action 6.2.1 Promouvoir le dispositif de bonification valorisant l'engagement bénévole ou volontaire	Action en cours
	Initiatives professionnalisantes	Action 6.2.2 Développer les initiatives en faveur d'une meilleure professionnalisation étudiante	Action en cours
	Césure	Action 6.2.3 Renforcer l'accompagnement dans les projets de césure	Action en cours
	Bénévolat	Action 6.2.4 Valoriser les partenariats associatifs par conventionnement	Action en cours
• Thème 6.3 : Transition écologique et sociale	Mobilités douces	Action 6.3.1 Favoriser les mobilités douces pour venir sur les campus	Action en cours
	Covoiturage	Action 6.3.2 Promouvoir une application de covoiturage	Voir Plan AVENIRS (fiche action 3.2.1)
	Tri des déchets	Action 6.3.3 Poursuivre la sensibilisation au tri	Voir Plan AVENIRS (fiche action 3.2.1)
	Végétalisation	Action 6.3.4 Développer les actions de végétalisation des campus	Action en cours
	Sensibilisation Nature	Action 6.3.5 Maintenir la sensibilisation Milieux naturels/enjeux écologiques par les activités physiques et sportives	Action en cours





L'élaboration du Schéma Directeur de la Vie Étudiante 2025-2030 de l'Université Lumière Lyon 2 est le fruit d'une année universitaire de concertation qui n'aurait pu aboutir sans la contribution des étudiants et des étudiantes, des personnels BIATSS des services centraux et des composantes ainsi que les enseignants-chercheurs de notre établissement.

Tout d'abord, le service de la vie étudiante en charge de la rédaction de ce schéma souhaite remercier toutes les personnes qui ont participé au Comité Technique ainsi qu'aux Groupes de Travail pour cette collaboration très constructive et pour la richesse des échanges et du débat proposé.

Nous souhaitons saluer plus particulièrement la participation des étudiants et des étudiantes, dont les retours et les suggestions ont été précieux. Leur implication a permis de garantir que les besoins et les attentes du public étudiant soient au cœur de ce schéma directeur.

Nous adressons également nos remerciements aux membres du Comité de Pilotage pour leur expertise et leur vision stratégique. Leur engagement et leur disponibilité a été un élément clé dans la dynamique d'élaboration de ce schéma directeur.

Enfin, nous remercions les membres de la communauté universitaire CROUS-COMUE qui par la mise en place d'un réseau des référents SDVE du site de Lyon ont permis de nombreux échanges et un partage d'expérience extrêmement bénéfiques à notre équipe.

Et bien entendu, nous remercions très chaleureusement l'ensemble des acteurs et des actrices de la communauté universitaire de notre établissement, qui par leurs actions au quotidien, participent à l'amélioration de la qualité de vie étudiante et œuvre à leur bien-être.

Le Schéma Directeur de la Vie Étudiante 2025-2030 est le fruit d'un travail collectif et collaboratif. Nous sommes convaincus qu'il contribuera pour les années à venir, à la réussite d'une vie étudiante dynamique, inclusive et épanouissante.

MERCI à tous et à toutes pour votre contribution pour ce projet et à votre soutien.

L'équipe du Schéma Directeur de la Vie Étudiante 2025-2030 Université Lumière Lyon 2

